

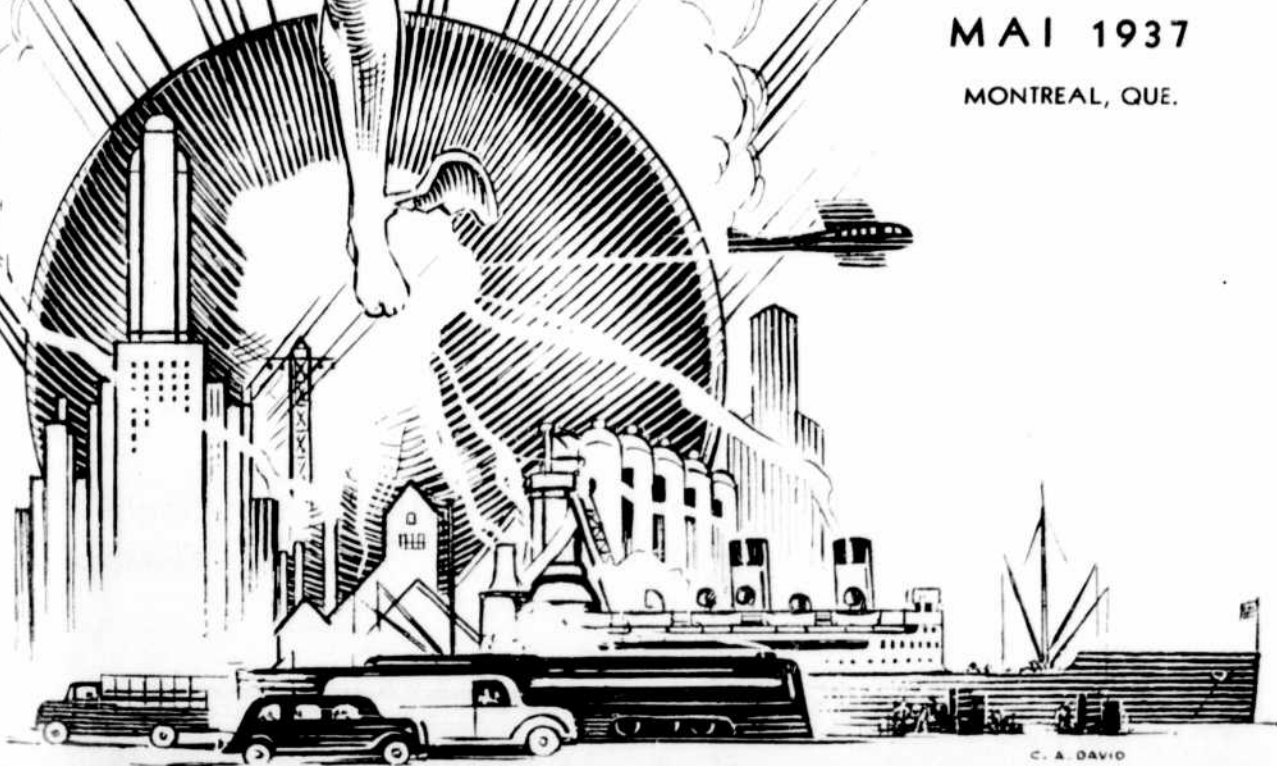
Le Bulletin

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

50^{ième}
ANNIVERSAIRE

MAI 1937

MONTRÉAL, QUE.



C. A. DAVID

Cigarettes



GRADS

- Un produit de la grande firme canadienne et indépendante

L.-O. GROTHE, LIMITEE



Moderne

et expérimenté, notre service de banque est le fruit de 119 années de fructueuses opérations.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE \$800,000,000

Siège Social: Montréal



LA BIÈRE
Frontenac
White Cap



est
LA REINE DES BIÈRES

**Société d'Administration
et de Fiducie**

Fondée en 1902

•
Administration de successions
Gérance d'immeubles et de fortunes privées
Garde et gestion de portefeuilles
Assurance contre le feu et le vol

VOUTES DE SURETE

Siège Social: MONTREAL
Immeuble du Crédit Foncier Franco-Canadien
5 est, rue Saint-Jacques

AGENCES
Québec-Winnipeg-Regina-Edmonton-Vancouver

Hon. Rodolphe Lemieux,
Président

J. Théo. Leclerc,
Directeur Général

J. C. Brosseau,
Secrétaire

MARCHÉ du DISTRICT DE **MONTREAL**



ICI LES MANUFACTURIERS!
ICI LES MANUFACTURIERS!
ICI LES MANUFACTURIERS!

● Parlons de ventes, de ventes régulières, payantes. Fermez les yeux et imaginez vos produits répandus à profusion sur un marché de près de deux millions de personnes. Voyez-vous tous ces gens acheter et revenir encore bientôt renouveler leur provision et refuser tout autre produit que le vôtre !

Un rêve, dites-vous ? Non ! C'est vrai !

Le marché dont nous parlons est celui du **District de Montréal** qui comprend la Ville même, la banlieue ainsi que les marchés satellites, ruraux et urbains. La population de langue française y prédomine. La moyenne urbaine est de 66.9% française et la moyenne rurale de 85.5%. Pour que votre publicité soit fructueuse elle doit être faite en français — la langue de la majorité des consommateurs. Voilà un marché dans lequel il est facile de maintenir ses ventes lorsqu'on sait comment s'y prendre ! Evidemment, c'est le **FRANÇAIS** que lit cette majorité.

Rien d'étonnant, puisque toute son entité est française — son histoire, sa langue, sa vie familiale, ses magasins, ses églises — enfin tout !

Cependant les besoins de ces consommateurs ne diffèrent en rien à ceux des autres nationalités que vous connaissez : Anglaise, Ecossaise, Irlandaise ou autres. Cette majorité française lit ses journaux français plus attentivement peut-être que d'autres races qui sont inondées d'un grand nombre de publications. (Quantité de publications canadiennes et américaines écrites en anglais, bien que populaires chez l'élément de langue anglaise de notre province, ne jouissent que d'un bien petit tirage chez les Canadiens-français.)

1,996,255
PERSONNES DONT
72.8% de langue française

Ces derniers achètent plus volontiers les produits qu'ils voient annoncés dans leur propre langue parce qu'ils peuvent ainsi en apprécier d'autant plus les mérites. Ils ne procèdent pas autrement que les canadiens d'autres langues, lesquels accordent leur préférence aux annonceurs qui tiennent compte de leur entité ethnique.

Concentrez votre publicité de façon à vous attirer cette importante clientèle. Vos efforts en seront largement récompensés !

LE SEUL MARCHÉ
du GENRE du MONDE

**UN MILLION ET DEMI DE GENS QUI
PENSENT ET PARLENT FRANÇAIS !**

Voulez-vous vendre vos produits dans ce marché dont 72.8% de la population est de langue française ? Il nous serait facile de vous inonder de chiffres et de statistiques mettant en vedette le pouvoir d'achat de cette multitude, mais le facteur le plus important est de savoir si les gens à qui vous vous adressez comprennent bien ce que vous leur expliquez. Or, lorsque vous vous adressez à des Canadiens-français, il n'y a qu'une façon de vous faire comprendre : c'est de leur parler **FRANÇAIS**. Annoncez en français la marchandise que vous désirez vendre à des Canadiens-français et vous la leur vendrez !

Pour toutes informations dont vous pourriez avoir besoin, communiquez avec : Le Service de Promotion et de Statistiques, la "Presse", Montréal.

CULTIVEZ LE MARCHÉ FRANÇAIS : C'EST LE PLUS IMPORTANT !

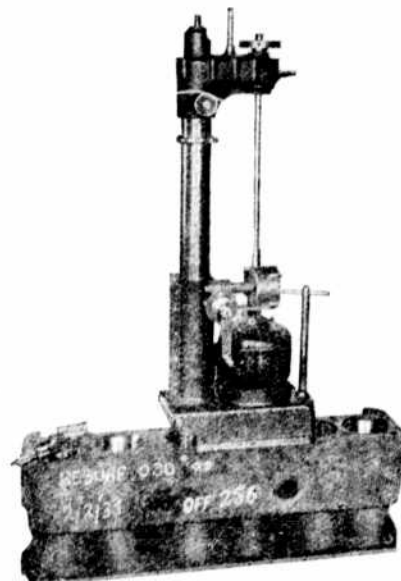
Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

•
TRAVAUX PUBLICS
INDUSTRIE

•
Toutes les branches du génie
Chimie industrielle.

•
1430, rue St-Denis, Montréal



Reconstruction
de moteurs

•
Réparation
de
machinerie

•
SOUDURE

MACHINE WORKS Ltd.

J. A. DUPLESSIS

PRESIDENT et GERANT

455, O., VITRE — MARquette 6244

PRECISION — SERVICE

AUX INDUSTRIELS

Pour vos expéditions
par chemin de fer ou
camion

Employez

la caisse "Standard"
en carton gaufré
(CORRUGATED)

Standard Paper Box Ltd.
6240, avenue du Parc, Montréal
DOLLARD 2401



Vous faut-il un vêtement
Fashion-Craft
ou autre accessoire de toilette,
pensez à...

LECHASSEUR LIMITEE

3 magasins commodément localisés

375 rue St-Jacques

281 est, rue Ste-Catherine

974 ouest, rue Ste-Catherine



Dieu protège

Leurs Majestés

Buvez... le LAIT RICHE et PUR de

A. POUPART & CIE Limitée

Maison essentiellement Canadienne-Française

Aussi Crème, Beurre, Oeufs frais, Breuvage au Chocolat
Service ponctuel à domicile — Produits de la plus haute qualité

1715, RUE WOLFE,

FR. 2194

LARUE & TRUDEL COMPTABLES AGREES CHARTERED ACCOUNTANTS

J. Arthur LaRue, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Paul Huot, C.A.
Dollard Huot, C.A.
R. A. Rondeau, C.A.

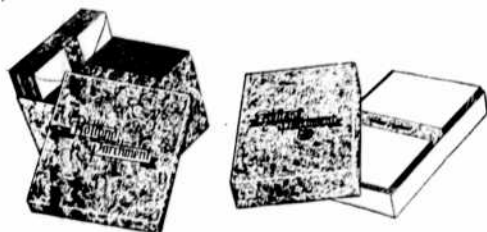
Maurice Chartré, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.
Paul E. Brunet, C.A.

MONTREAL

QUEBEC

Pour votre correspondance personnelle

Pour lui faire donner l'impression d'un style et d'un goût supérieurs... pensez toujours au Parchemin Rolland. — Il est fabriqué pour les connaisseurs. Le Parchemin Rolland plaît au toucher par son beau fini et sa haute qualité, il attire l'oeil par son fini mat et sa blancheur de neige.



Les bons marchands de papeterie — ou votre imprimeur — peuvent vous fournir le Parchemin Rolland. Un grand nombre de styles dans des boîtes attrayantes avec ornementation en relief — pour dames et messieurs.

Compagnie de
PAPIER ROLLAND
Limitée

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Fabricants de chaussures et tanneurs

SPECIALITES:

CHAUSSURES DE SPORT:

hockey, ski, baseball,
football, etc., etc.

SOULIERS DR. VERNER

pour dames et
pour messieurs

939 Square Victoria, Montréal

MAquette 1386

Jean-Louis Bernardin
Membre

André Bernardin
Membre

Maurice Bernardin
Membre

COURTOIS FRERES ASSURANCES, ENRG.



1285 rue Visitation
CHerrier 3195

Rodolphe Bédard

Comptable agréé
Chartered Accountant

BUREAU ETABLI EN 1903

425, ave. Viger
Montréal

MEMBRE DES DEUX CHAMBRES

ASSURANCES GENERALES
FINANCE

GUARDIAN FINANCE & INVESTMENT, CO.

GASTON RIVEST, Gérant

266 ouest, St-Jacques

AM. 2587

Conseils Financiers

L'administration de votre portefeuille requiert une attention constante et expérimentée: nos représentants possèdent la compétence voulue pour vous rendre ce service de façon adéquate.

Demandez notre liste de valeurs.

Comptoir National de Placement LIMITEE

132 ouest, rue St Jacques
Tél. H.A. 8266* Montréal

Léopold A. RENAUD
Directeur-Général



Le Bulletin

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTREAL

Balance des paiements internationaux du Canada

ESTIMES FOUR 1936

Jean GIRAUD, L. S. C

Qu'on nous permette au commencement de cet article de marquer la différence entre la balance du commerce et la balance des comptes ou balance des paiements internationaux. Les statistiques qui nous sont données le plus souvent à la page financière des journaux ou des revues portent surtout sur les exportations et les importations de marchandises; c'est-à-dire les échanges visibles. De là nous tirons la balance du commerce qui, en fait, ne s'équilibre presque jamais vu que c'est un cas très rare quand il y a coïncidence entre le montant des exportations et des importations de marchandises. Pour éviter de faire mentir le terme balance qui signifie équilibre il faut rechercher ailleurs les données qui permettent aux deux colonnes de débit et de crédit de s'équilibrer. Il faut donc ajouter les éléments invisibles; le tout forme la balance des comptes.

A quoi sert un étude attentive de la balance des comptes du Canada pour 1936? Comme nous l'avons écrit plus haut, la balance du commerce établit soit un excédent des importations sur les exportations soit vice versa. Si dans un cas nos exportations de marchandises dépassent largement nos importations et que nous ayons quand même à importer des capitaux pour rencontrer nos besoins c'est que nous contractons des dépenses à l'étranger que la balance visible seule est incapable à nous révéler. La balance du commerce fournit un relevé des échanges visibles entre le Canada et l'étranger et la balance des comptes met sous nos yeux tous les éléments de gains ou de pertes. Soit un compte de profits et pertes au lieu d'un compte de marchandises.

SOMMAIRE

	Page
Balance des paiements internationaux du Canada	5
Courrier du mois	8
Succès de la Commission des mines	9
Nos routes provinciales	11
On consultera avant d'emprunter	13
L'industrie domestique	14
Le parc du mont-Tremblant	15
Voyage à Noranda	16-17
Progrès, méthodes et enseignement	19
La Fédération et le tourisme	25
Le Congrès	27
Une question	29



MAI 1937

39ième année

5ième numéro

Abonnement \$3.00 par an



*La route est belle !
Une assurance-vie pare aux
accidents de l'avenir*



Consultez
notre
représentant



La Sauvegarde
assurances
sur la vie

RESUME DES OPERATIONS DE

La Sauvegarde

Pour l'exercice clos le 31 déc. 1936

L'exposé suivant démontre nettement les progrès de La Sauvegarde, sa solidité et par suite, la confiance que lui témoigne le grand public canadien-français.

L'accroissement des affaires de La Sauvegarde s'est accentué en 1936, et les excellents résultats obtenus durant les premiers mois de l'année 1937 augurent favorablement pour l'avenir.

Affaires nouvelles	-	\$12,405,102
Recettes	-	\$1,134,177
Actif	-	\$5,213,586
Réserves sur polices	-	\$4,207,096
Surplus et réserves spéciales	-	\$625,343
Paiement aux assurés et bénéficiaires durant l'année	-	\$452,937
Assurances en vigueur	-	\$34,395,120

"On voit que la balance estimative des paiements internationaux est indispensable pour se faire une idée des comptes commerciaux. Elle est employée en outre pour d'autres fins importantes, par exemple: 1) pour donner une idée compréhensive de nos débits et crédits internationaux et de la manière dont ils sont équilibrés; 2) indiquer l'étendue de nos emprunts et de nos prêts internationaux; 3) montrer l'importance des diverses positions invisibles, telles que les intérêts, les frêts, le trafic touristique etc; 4) exposer les oscillations du change et l'effet exercé par les difficultés internationales d'ordre financier; 5) fournir des données servant de base à la politique fiscale, financière et commerciale du pays." (Annuaire de Canada, 1933, page 607.)

Les deux tableaux de la page suivantes donnent un estimé de la balance des comptes pour 1936.

On remarquera que le solde du compte courant ne balance pas avec le solde du compte capital de \$90.7 millions qui représentent les erreurs de calcul, des transactions non enregistrées etc.

Le total de nos exportations de marchandises pour l'année 1936 se chiffre à \$953.9 millions et celui de nos importations à \$627.0 ce qui laisse un excédent de \$326.9 millions de dollars. Le second poste de la balance nous fait toucher du doigt un des nombreux avantages que nous procurent nos mines d'or. L'exportation de ce métal nous laisse un crédit de \$125 millions de dollars, crédit qui se chiffrait à 47 millions en 1929. Ajoutons à cela 165 millions représentant le solde créditeur du poste: touristes. Ce dernier chiffre est sujet à changement et les nouvelles les plus

récentes venant d'Ottawa nous promettent un excédent de \$200 millions.

Avec la reprise des affaires qui se manifeste depuis un an les compagnies ont été en mesure d'augmenter leurs dividendes et aussi de racheter ou de refinancer à meilleurs comptes les émissions émises au dehors du pays. Les estimés de 1936 aux postes 5) du compte courant et 2) et 3) du compte capital nous montrent les mouvements de fonds effectués au cours de l'année. Au compte courant les intérêts et dividendes payés ou reçus se soldent par un débit de \$250 millions. Si nos paiements d'intérêts à l'étranger ont subi une diminution par l'effet de rachats d'émissions par contre nos dividendes de compagnies manufacturières et minières ont augmentés. Au cours de la dépression les firmes canadiennes ont encouru de lourdes dépenses afin de payer les intérêts et dividendes sur leurs valeurs émises aux E.U.; l'escompte sur la monnaie canadienne est montée jusqu'à 25%.

C'est pourquoi, depuis quelques années, les capitalistes canadiens ont modifié le financement de leurs entreprises. Le Bureau Fédéral de la Statistique évalue ces rachats de valeurs à \$255 millions. D'autre part il y eut pour \$110 millions de titres achetés par l'étranger, le compte capital se solde donc par un débit de \$227.5 millions: ce qui veut dire qu'en 1936 nous avons importé \$520.5 millions de dollars en capitaux et que nous en avons exportés pour \$748 millions. L'année qui vient de s'écouler aura été prospère au pays puisque nous avons été en mesure d'exporter des capitaux.

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES
en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL

CA. 5731

Ces capitaux de surplus nous viennent de l'excédent de nos exportations sur nos importations tel que figuré dans le compte courant. Il se produit alors une chose curieuse. Il existe entre le solde du compte courant et le solde du compte capital qui devraient être égaux une différence de \$90.7 millions à notre crédit. Nous ne pouvons exporter ou importer plus de capitaux que nous exportons ou importons de marchandises ou de services. Le trafic des marchandises est relativement facile à vérifier à cause de leur volume. Il faut conclure que ces \$90 millions (on doit soustraire de ce montant les erreurs d'estimés) ont été placés à l'étranger. La lettre mensuelle de la banque Royale pour mars 1937 étudie cette question et conclut que les Canadiens possèdent des titres étrangers d'un montant plus élevé qu'on le suppose, dépensent à l'étranger plus que nous pensons ou qu'il existe des moyens de dépenser son argent que le Bureau Fédéral ignore. C'est ainsi que de 1914 à 1926 on relève un défaut de balance de \$2,000 millions. Deux professeurs d'universités canadiennes qui ont étudié le problème arrivent à des résultats complètement opposés.

La situation extérieure du Canada, telle que révélée par la balance des paiements internationaux, est bonne en ce sens que nous disposons chaque année de surplus considérables. Ces surplus quand ils ne servent pas au rachat de notre dette à l'étranger constituent nos réserves à l'étranger. Il est ainsi démontré que nous n'avons plus besoin des capitaux étrangers et que les excédents de notre balance commerciale nous procurent les capitaux nécessaires à notre marché financier.

COMPTE COURANT (en millions de dollars)

	Exportations visibles et invisibles \$	Importations visibles et invisibles \$	débit (-) ou crédit (+) \$
1) Total corrigé du trafic des marchandises	953.9	627.0	+ 326.9
2) Exportations et importations d'or en lingots ou en monnaie	124.8	1.0	+ 123.8
3) Encaissements et déboursés en frêt n.a.é.	50.0	68.0	- 18.0
4) Dépenses faites par les touristes	250.0	85.0	+ 165.0
5) Intérêts et dividendes, payés ou reçus	80.0	330.0	- 250.0
6) Envoies d'argent par les immigrants	7.0	9.0	- 2.0
7) Déboursés et revenus fiscaux	6.5	12.0	- 5.5
8) Contributions aux oeuvres de charité et aux missions	1.0	1.5	- 0.5
9) Opérations d'assurance (chiffres nets)	—	16.0	- 16.0
10) Transactions de publicité	2.3	1.8	+ 0.5
11) Revenus de cinématographie	—	3.0	- 3.0
12) Capital des émigrés et des immigrants	1.9	3.5	- 1.6
13) Gains de personnes domiciliées au Canada et employées aux E.U. (chiffres nets)	1.6	—	+ 1.6
14) Divers paiements	—	5.0	- 5.0
	1,481.0	1,162.8	+ 318.2
Différence entre les débits et les crédits	—	318.2	—
	1,481.0	1,481.0	—

COMPTE CAPITAL (en millions de dollars)

	Crédits \$	Débits \$	\$
1) Achats et ventes de valeurs	410.5	408.0	+ 2.5
2) Rachats	—	255.0	- 255.0
3) Nouvelles émissions (refinancements inclus)	110.0	—	+ 110.0
4) Autres mouvements connus de capitaux	—	85.0	- 85.0
5) Différence entre les débits et les crédits ou exportation nette de capitaux	227.5	—	—
	748.0	748.0	—

Courrier du mois

Accra, Côte d'Or: West African Agencies, P.O. Box 485, servirait de représentant à des maisons canadiennes qui désirent vendre leurs produits en Afrique du Sud.

Johannesburg, Afrique du Sud: Ishan M. Beydoun, 45 London House, Loveday Street est un agent manufacturier qui représenterait les exportateurs canadiens sur le marché de l'Union Sud Africaine.

Yokkaichi, Japon: Kabata Belting Co. Ltd., 9, Suyehiro-cho, désire placer au Canada des courrois de transmission.

Arequipa, Perou: Emmel Hermanos, S.A., Arequipa y Cuzco, désire acheter papier-journal et papier au sulphite par quantités de 20 à 50 tonnes.

Jaffa, Palestine: Boris O. Waisbourd, P.O. Box 31, désire importer du papier-journal.

Habana, Cuba: Francisco Rosal, San Miguel 117, exporterait au Canada des fruits tropicaux.

London, England: B. Adler Ltd., Finsbury Court, Finsbury Pavement, importerait des métaux et du caoutchouc de rebut. Il exporterait au Canada des produits chimiques industriels.

Kingston, Jamaica: The United Sales Agency, 21 Port Royal Street, désire importer en Jamaïque des sacs de papier pour épicerie ainsi que du fromage et saumon en conserves.

Matsuzaka, Mie-ken, Japan: K. Natsuka & Co., Shinmachi 3-chome, cherche au Canada une maison qui vendrait pour eux leurs perles de culture.

Bogota, Colombie: M. F. G. Schenk, Ing., Carrera 8 No. 15-72, Apartado No. 198, importerait du Canada des vêtements imperméables, des bas de soie et de coton, des sous-vêtements d'hommes et de femmes. Un assortiment de produits de coton et de lignes à bon marché, du bois de charpente, des matériaux pour le béton armé, des accessoires hygiéniques, des couvre-plancher de caoutchouc et genre linoleum, des revêtements métalliques pour portes et chassis, des matériaux de construction en général.

Guayaquil - Ecuador: Félix Lopez Balbuena, Apartado 1266, agirait comme représentant de maisons canadiennes.

San Salvador, Amérique Centrale: Libreria Iberica, Portal de Occidente, 14, Apartado, 88, désire importer de la papeterie, des rubans à clavigraphes, du papier carbone, de l'encre d'imprimerie, des ameublements et des accessoires de bureaux, des stylos et des porte-mine et des crayons.

Vancouver, B.C.: J. S. Edward, 3424 West 13th Avenue, désire représenter des manufacturiers de l'Est du Canada, auprès des marchands de gros et magasins à rayons de la Colombie Britannique.

Toronto, Ontario: John J. Hunter, 162, Barrington Avenue, s'intéresse au commerce de l'acier de rebut en wagon complet.

New York, N.Y.: Barclay Chemical Company, Inc., 75 Varick Street, désire vendre au Canada du graphite colloidal concentré.

Tokyo, Japon: Teikoku Sewing Machine Mfg. Co. Ltd., Edobashi, Nihonbashi-ku, Tokyo, Japan, désire importer au Canada des machines à coudre et leur pièces de rechange.

Shanghai, Chine: F. R. Gabbott & Company, 3, rue Laguerre, exporterait au Canada des produits chinois tels que les formes de sisal, de bakou, paribuntal, des jaunes d'oeufs liquides, du blanc d'oeufs séché, des plumes de canard, des essences de rhu-barbe, du tabac en feuille, de l'huile de bois, de l'huile de camphre, du camphre granulé, des graines de césame, des soies de pourceaux, des boyaux de porc et des noix pilées.

Tel Aviv, Palestine: Hans Lustig, P.O. Box 1114, désire importer du papier d'emballage, du papier-journal et du carton.

Tokyo, Japon: Tateish Trading Co. Ltd., 30, Minami-cho, Takanawa, Shibaku, exporterait au Canada des perles de culture, des horloges, des appareils photographiques et leurs accessoires.

Yokohama, Japan: F. Uchiyama & Co., No. 188, 1 chome Honmoku-Machi, Nakaku, exporterait au Canada des linges d'essuyage en coton, de même que des sous-produits de l'industrie textile.

Havana, Cuba: Secretaria de Agricultura, Republica de Cuba, désire se mettre en communication avec des maisons de lithographie du Canada.

FORTES
RESERVES

FONDEE EN 1899

SECURITE
ABSOLUE

CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.

UNE COMPAGNIE ESSENTIELLEMENT CANADIENNE

avec succursales d'un océan à l'autre

La Continental peut vous aider à préparer votre indépendance future, au moyen d'une économie systématique maintenant

BRUNO BOUVRETTE
Gérant
de district.

Melvin D. PELTON, Gérant Provincial.
Bureau Provincial, 610, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

J. W. PEACHY
Surintendant au service français
pour Montréal

Succès de la commission des mines !

La commission des mines de la Chambre de commerce, au cours des nombreuses réunions qu'elle a tenues depuis le début de cette année, a consacré ses efforts à l'étude de la loi des Mines de la province de Québec. Cette étude, comme on le pense bien, a conduit notre commission à formuler des amendements nombreux susceptibles d'aider à l'épanouissement de notre industrie minière québécoise. Monsieur Paul Ranger, membre de la commission, a bien voulu préparer un rapport complet des amendements projetés. Il nous fait plaisir de publier ci-dessous un extrait substantiel de ce rapport.

A l'heure actuelle, la loi des mines oblige la personne qui réclame une concession minière par lettres patentes, à verser au trésorier de la province, une somme de \$5.00 par acre pour les métaux précieux et de \$3.00 par acre pour les autres métaux que pourrait recéler la concession demandée.

Le concessionnaire doit de plus fournir au ministre des mines, une preuve satisfaisante que la concession réclamée contient suffisamment de minerais. Le concessionnaire n'est alors octroyée qu'à la condition expresse que le concessionnaire commencera l'extraction des minerais qui y sont contenus, dans un délai de deux ans, et qu'il dépensera dans ce délai une somme d'au moins \$1,000. pour les métaux précieux et \$500.00 pour les autres métaux sur chaque lot de 100 acres.

La loi impose encore d'autres conditions au concessionnaire. Citons par exemple, que si le concessionnaire trouve du bois sur le terrain qui lui est octroyé et que ce bois n'appartient à aucune concession forestière, le concessionnaire doit payer à la couronne un droit de coupe qui varie sui-

vant les essences mais dont le taux semble n'être pas éloigné de \$1.00 la corde.

La commission des Mines de la Chambre de commerce croit que le concessionnaire ne devrait pas être tenu au paiement de ce droit de coupe à la couronne parce que la plupart des exploitations minières de la Province utilisant des chaudières à vapeur doivent nécessairement employer du bois pour les chauffer. La commission fait remarquer en outre que le fait d'enlever le bois tombé est une excellente précaution contre les feux de forêts comme ce l'est aussi de couper le bois debout aux alentours du chantier d'exploitation.

L'amendement proposé par la commission des Mines donnerait le droit au concessionnaire d'utiliser le bois qu'il trouverait debout ou couché à la surface de sa concession. Le concessionnaire ne paierait pas de droit de coupe à la couronne à la condition toutefois que ce bois ne fasse déjà partie d'une concession forestière et qu'il ne soit utilisé qu'à l'exploitation de l'entreprise minière concessionnaire.

Actuellement une personne qui n'a pas encore atteint la majorité peut se présenter à n'importe quel bureau du ministère des mines pour obtenir un certificat de mineur lui donnant le droit d'exploiter des concessions minières. Aucune enquête n'est faite pour vérifier si la personne réclamant ce certificat est majeure ou mineure. Une enquête serait d'ailleurs compliquée et difficile. Or, en admettant qu'une personne mineure découvre des gisements minéralisés dans les concessions qu'elle aura jalonnées elle ne peut, en vertu du code civil, négocier son titre sans l'assistance d'un

tuteur si elle n'est pas émancipée, ou d'un curateur, en cas d'émancipation.

Il est cependant connu de tous, que des personnes n'ayant pas atteint la majorité ont négocié leurs titres sans l'assistance d'un tuteur ou d'un curateur. Les personnes ou les compagnies qui ont acquis ces titres, ne détiennent, à l'heure actuelle qu'un titre précaire de propriété ou de possession. La commission des mines de la Chambre de commerce croit qu'il vaudrait mieux remédier à cet état de choses et propose en amendement à l'article 44 de la loi des mines, de donner à toute personne mineure à partir de 19 ans, le droit d'obtenir un certificat de concession minière de même que celui de le négocier sans l'assistance d'un tuteur ou d'un curateur.

En vertu de la loi des mines de la province de Québec, le détenteur d'un certificat de concession qui a jalonné et fait enregistrer un terrain minier, doit pour le renouveler au bout d'un an payer une rente de .50 par acre. On ne réclame pas cette rente dans la province d'Ontario. Dans la province de Québec, les prospecteurs prétendent que cette rente constitue une charge trop onéreuse et qu'elle a pour effet de nuire à la recherche des gisements minéralisés.

La commission des mines de la Chambre de commerce considère que le principe de l'imposition de cette rente est bon, car les gisements métallifères appartenant à la couronne, à l'heure actuelle, font partie du patrimoine national et ne doivent pas être confiés à des mains inactives.

Une excellente façon de prévenir un tel abus est de forcer le

détenteur de concessions minières à payer une rente à la couronne. D'un autre côté, afin d'encourager la prospection et de faire connaître à la couronne l'existence des gisements de minerais qu'il peut y avoir dans les terres qui lui appartiennent, la commission des mines est d'opinion que le gouvernement provincial devrait mettre à la disposition des prospecteurs, des services miniers additionnels. La couronne en

échange ou comme compensation de la rente de .50 par acre qu'elle exige, devrait faire analyser chaque année, et à titre gratuit, des échantillons des minerais trouvés dans la concession pour laquelle la rente est versée, jusqu'à concurrence du montant de cette rente.

Si le gouvernement accordait ainsi des privilèges d'analyses gratuites, les laboratoires actuellement disponibles seraient débordés par l'affluence des demandes. La commission des mines demande donc au gouvernement provincial de faire en sorte que d'autres laboratoires d'analyses soient établis à différents points de nos régions minières.

Sous le régime de la loi actuelle, un détenteur de concession minière doit en plus du versement de la rente de .50 l'acre, fournir au service des mines, la preuve qu'il a, dans les 12 derniers mois, fait faire des travaux de mise en valeur et de prospection sur sa concession, à raison de 25 journées d'ouvrage de huit heures de travail par 40 acres.

La loi édicte que l'arpentage géométrique peut être accepté à ce titre à raison de 25 journées de travail par concession minière de

40 acres. La commission des mines est d'opinion que la loi devrait admettre non seulement l'arpentage géométrique mais aussi les études au magnatometre et les recherches géophysiques. Ces méthodes en effet, sont maintenant admises, et certains ingénieurs miniers vont même jusqu'à prétendre que dans les cas où la surface du roc est recouverte par une épaisse couche de "drift", il n'y a pas de méthode mieux adaptée pour le début des travaux de prospection. Bien qu'il semble que le service des mines admette ce genre de travaux au rang de ceux exigés par la loi, il ne le fait que par tolérance. La commission des mines désire que la loi s'exprime catégoriquement à ce sujet.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos lecteurs que le bill no 42 intitulé: "Loi modifiant la loi des mines de la province de Québec", que vient de présenter l'honorable M. Gagnon, incorpore certaines des suggestions de notre commission des mines. C'est ainsi que l'honorable ministre des mines a bien voulu inscrire dans ce bill une modification à la loi originale par laquelle les droits d'une personne qui n'a pas atteint la majorité sont assimilés aux droits d'une personne majeure pour les

(suite à la page 14)

Tél. L'Ancastrer 4191*

W. H. PERRON & CIE Ltée



SPECIALISTES EN
GRAINES DE SEMENCE
ET ACCESSOIRES DE JARDIN

+

"Chez PERRON tout est bon"

+

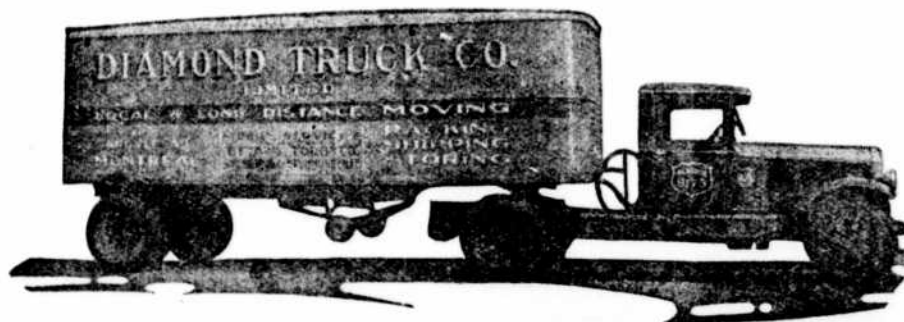
935, Blvd St-Laurent, Montréal

EMBALLAGE — EXPEDITION — EMMAGASINAGE

SERVICE DE TRANSPORT COMMERCIAL PAR CAMIONS SUR DISTANCES ELOIGNEES

DIAMOND TRUCK Co., LTD

CAMIONNEURS RESPONSABLES — SERVICE DE TRANSPORT QUOTIDIEN



MONTREAL
1425 Argyle Ave.
Tél. HA. 9175

TORONTO
6 Mercer
Tél. WA. 2797

SHERBROOKE
111 B Brooks
Tél. SH. 1944

OTTAWA
33 Augusta
Tél. R. 761

DRUMMONDVILLE
34 Dorion
Tél. 315

COWANSVILLE
101 Westmount
Tél. 179j

Nos routes provinciales

Le Royal Automobile Club a soumis à l'approbation de notre Chambre un projet d'amélioration du réseau routier de la province de Québec. Ce projet a pour but d'engager le gouvernement provincial à construire un réseau principal de routes à circulation distincte et à sens unique.

Ce projet envoyé à la Commission des voies et moyens de communication pour étude et rapport vient d'être soumis au Conseil avec un volumineux mémoire préparé par le président de la commission, M. Paul Béique.

Le Conseil s'est rendu à la recommandation de sa commission et ne croit pas devoir approuver le projet du Royal Automobile Club dans la situation actuelle de nos finances publiques.

Il est possible qu'aux environs de Montréal, dans un rayon assez limité, quelques unes des recommandations du Royal Automobile Club puissent être prises en considération, pourvu que l'on ne dépasse pas des limites raisonnables.

La commission des voies et moyens de communication considère qu'il importe d'aborder la question différemment, et de commencer d'abord et tout simplement par assurer la libre circulation sur notre réseau routier principal, dans des conditions de sécurité établies pour des vitesses normales, avec un pavage de première qualité sur une largeur de vingt à vingt-deux pieds, et de bons accotements de chaque côté. Ce n'est qu'après avoir exécuté des travaux de cet ordre sur son réseau principal et secondaire, que la Province pourra alors songer à l'améliorer pour satisfaire à des exigences de vitesse plus considérables, et à des

densités de faible durée et de fréquence assez rares.

Tous ceux qui ont étudié la question, savent qu'il reste beaucoup à faire pour compléter nos chemins principaux à une largeur de 20 pieds, avec un excellent pavage moderne, posé sur de solides fondations, et flanqué de bons accotements de chaque côté, avec des courbes à grand rayon, et un profil tel que les conditions de visibilité horizontale et verticale soient satisfaisantes pour la vitesse maximum tolérée. Il est important que le pavage soit suffisamment incliné dans les courbes. Il est encore nécessaire que la route soit suffisamment large pour permettre un bon drainage et pour accommoder les services publics.

En procédant ainsi, remédions aux cas d'engorgement, procédons à faire disparaître les parties dangereuses; construisons les ponts indispensables, éliminons les passages à niveau dangereux, améliorons la traversée des villes et des villages, quand il ne sera pas possible de passer en dehors; ouvrons de bonnes voies de circulation de Montréal à Ste-Anne, et de Montréal au Bout-de-L'Île; complétons les chemins Montréal-Québec, Montréal-Sherbrooke, Montréal-Rouses-Point, Montréal-Toronto, Montréal-Malone, Montréal-Mont-Laurier. Puis ce réseau principal une fois complété, améliorons les parties faibles et dangereuses qui abondent sur les routes secondaires, et ensuite terminons celles-ci. C'est là un programme pratique, et qui prendra encore plusieurs années à exécuter.

Il semble douteux que le programme formulé par le Royal Automobile Club, avec des pava-

ges doubles de première classe à circulation distincte, avec élimination des passages à niveau, et avec toutes les contingences énumérées à ce programme, puisse s'exécuter pour un montant de \$13,000,000 ou approchant celui-là.

L'exemple de l'Allemagne et des Etats-Unis, prouve justement que ces chemins ont coûté bien au-delà du montant estimé. Ainsi pour le chemin en Allemagne, dont le mémoire du Royal Automobile Club se réclame, grand chemin qui passe par Cologne et Vienne, la dépense prévue se chiffre à la moyenne de \$321,-840.00 par mille, sur une distance de 4,350 milles, sur une largeur variant de dix-neuf pieds et demi à vingt-neuf pieds et demi, ce qui revient à cinq ou six fois plus cher que l'estimé que l'on nous soumet. On mentionne même qu'une partie du chemin de Francfort à Darmstadt aurait coûté \$2,240,000.00 par mille. (Voir Civil-Engineering, Février 1937).

Ainsi, le Boulevard Alexandre-Taschereau qui a coûté \$2,154,-435.00 pour une longueur de 9.31 milles représente un coût moyen de \$231,410.00 du mille. Ainsi encore, le coût du Boulevard Métropolitain, sur une longueur de 33.28 milles, a été estimé par les ingénieurs à \$9,166,262.00 sans éclairage, ce qui représente \$275,429.00 du mille. Il est impossible de fixer d'avance un coût moyen par mille pour des chemins de cette importance; ce sont tous des cas d'espèce.

Et puis, l'occasion paraît mal choisie pour engager le Gouvernement à faire de pareilles dépenses, lorsque par ailleurs, tous les corps publics importants insistent pour que les Gouverne-

ments administrent avec plus d'économie afin que les taxes qui pèsent si lourdement sur toutes nos activités soient allégées.

Le plan-directeur présenté au Gouvernement par le Royal Automobile Club pour l'aménagement du système routier de la Province ne fait que poser le problème. Il serait dangereux de tenter une solution en bloc du problème suivant les principes énumérés au mémoire, (illustrés par des exemples) et dans les limites des estimés mentionnés.

Modernisez votre chauffage et plomberie,

d'après le plan d'améliorations
aux habitations, du gouver-
nement fédéral



Consultez-nous pour estimés.

J. W. JETTE Limitée

Chauffage et Plomberie

AMherst 1788 2114 est, RACHEL
MONTREAL

Le degré d'évolution de nos routes dans le Québec n'est pas ce qu'il est aux Etats-Unis. Tous les facteurs du problème sont différents, et exigent une solution différente, la densité de la population en Allemagne, dans l'Etat du New Jersey, aux abords de New York, n'est pas comparable à ce qu'elle est dans Québec. La richesse n'est pas la même. Les besoins ne sont pas les mêmes. La rigueur des saisons n'est pas la même et pour y satisfaire, le coût n'est pas le même. L'entretien d'hiver est radicalement différent; le développement de notre réseau routier n'est pas comparable à ce qu'il est aux Etats-Unis, de sorte que ce qui est justifiable aux Etats-Unis n'établit pas nécessairement la mesure de nos besoins dans Québec.

Dans tout cela, comme les statistiques le démontrent, et comme le Ministre de la Voirie, l'a fait ressortir récemment, il ne faudrait pas perdre de vue que la capacité actuelle de nos routes suffit pour acomoder le trafic pendant 99½% du temps, en dehors des grands centres et des approches des grands centres, et que même aux abords de ces grands centres elle suffit pour 95% du temps. Actuellement, des pavages de vingt à vingt-deux pieds, comme sur la route entre St-Sulpice et Berthier suffisent amplement et par conséquent

une largeur de quarante pieds de pavage entre les grands centres constituerait un gaspillage onéreux non seulement comme construction, mais aussi comme entretien. Aux abords des grandes villes, on pourra élargir suivant les besoins.

Si la commission des voies et moyens de communication est opposée au plan d'ensemble-directeur formulé par le Royal Automobile Club, cela n'implique pas qu'elle mette de côté tous les principes de construction énumérés dans son mémoire. Là, n'est pas la question. La commission ne s'oppose pas aux modes de construction qui peuvent se justifier économiquement.

Le Conseil a approuvé la commission des voies et moyens de communication qui recommande comme urgent:

1.—De remédier à l'embouteillage qui existe à Cartierville;

2.—La construction du pont de voirie du Bout-de-L'Île;

3.—L'ouverture d'une grande route entre Ste-Anne et Montréal, passant au nord des chemins de fer pour remédier à l'encombrement actuel et aux dangers qui

(Suite à la page 15)

Tel. WILBANK 7533
Appel de nuit
F. N. Jodry, Wil. 3472

1260, rue CONDE

COTE FRERES & BURRITT
LBROS.

ASCENSEURS AUTOMATIQUES ET
DE TOUS GENRES



ELECTRICIENS ET MACHINISTES
SPECIALITE: REPARATIONS

INSPECTION MENSUELLE

ENTRETIEN

On consultera avant d'emprunter !

Les citoyens qui sont quelque peu familiers des textes de notre charte civique, savent sans doute que cette constitution municipale oblige notre Conseil de ville à solliciter l'approbation des contribuables propriétaires avant de contracter un emprunt.

Pour des raisons trop nombreuses pour qu'on puisse les énumérer et qui varient par ailleurs selon les circonstances, nos édiles ont trouvé un moyen d'éviter quelques fois de consulter leurs mandants avant d'emprunter. La procédure est classique. On prépare un projet de loi qu'on fait adopter par la législature de la Province. Cette dernière si elle accepte se trouve à dispenser nos administrateurs municipaux des obligations que leur impose la

Charte. L'emprunt est alors contracté sans que le contribuable soit consulté.

Sans vouloir analyser toutes raisons qu'on fait valoir à l'appui d'une telle procédure, on peut affirmer qu'elle va pour le moins à l'encontre du principe même de notre Charte civique.

La dette de Montréal s'est accrue d'une façon considérable depuis quelque dix ans. Il est bon que les garants de cette dette aient au moins le pouvoir de dire s'ils consentent à l'augmenter. Ce n'est autre chose en somme que de respecter un texte de base, celui de notre Charte municipale.

Cette année, une fois de plus, nos édiles se sont présentés devant la législature provinciale avec un projet de loi qui récelait

de nombreuses demandes d'emprunt sans référendum. Le Conseil de notre Chambre a demandé à l'honorable premier ministre, à l'honorable ministre des affaires municipales et au président du comité des bills privés de s'opposer aux clauses du Bill de Montréal qui autorisaient nos administrateurs municipaux à contracter de nouveaux emprunts sans le consentement des propriétaires tel que l'exige la Charte.

L'honorable premier ministre a bien voulu se rendre à la demande des propriétaires et des hommes d'affaires de Montréal. Il n'a pas permis à la Cité de Montréal d'emprunter de nouveau sans référendum. Nous lui en sommes reconnaissants.

TOURISME !

Mot magique, évocateur d'horizons toujours nouveaux, de plaisirs sains, d'espaces, de grand air.



A tous les voyageurs, étrangers ou nationaux, la

PROVINCE DE QUEBEC

offre une infinité d'attraits et de charmes captivants: sites enchanteurs, lacs limpides, forêts profondes et giboyeuses, torrents poissonneux, chutes admirables, rocs imposants, villages coquets, villes modernes, etc. Ses palaces, ses grands hôtels, ses rustiques auberges assurent le voyageur de tout le confort et toutes les commodités souhaitables.

Visiter le Québec, c'est trouver du plaisir à vivre!

Pour renseignements et brochures, s'adresser à

l'Office du Tourisme, Province de Québec

Ministère du Commerce et de l'Industrie

Québec, Canada



Un lac des Laurentides

Succès . . .

(suite de la page 10)

fins de la loi des mines. (Articles 19-21).

Notons encore que le gouvernement, à l'article 35 du Bill présenté, reconnaît le bien fondé de la suggestion de notre commission à l'effet d'octroyer un certain nombre d'analyses de minerais gratuites en retour du paiement de la rente de .50 l'acre.

On trouve enfin à l'article 40 du Bill 42, que le gouvernement a bien voulu admettre les méthodes de prospection géophysiques ainsi que le recommande notre commission.

N.B.—Le rapport que M. Paul Ranger a soumis pour la commission des mines comporte en outre plusieurs suggestions concernant l'amélioration de la "loi des compagnies minières de la province de Québec," "la loi pour prévenir la fraude dans les transactions se rapportant aux valeurs mobilières" et les voies de communication entre Montréal et les centres miniers du nord de la Province. Il nous fera plaisir de rapporter l'essentiel de ces suggestions dans un prochain numéro de notre Bulletin.

Avis d'adresse.

Il arrive quelques fois qu'un de nos membres ne reçoive pas ses convocations. Bien que le secrétariat prenne un soin particulier des clichés d'expédition, il arrive cependant qu'une adresse ne soit pas imprimée. Ces erreurs, le secrétariat ne demande qu'à les rectifier. Pour ce faire, le secrétariat a besoin de la collaboration de tous les membres.

Un membre qui n'a pas reçu de convocation et qui apprend qu'une assemblée a eu lieu devrait avertir immédiatement. Si l'on attend pour avertir on s'expose à ce que la situation se prolonge indéfiniment.

L'industrie**domestique**

Il y a déjà plusieurs années qu'on parle un peu partout de la nécessité de la petite industrie. A ce sujet se greffe la question de l'artisanat.

Nous savons que l'Ecole des Arts Domestiques a fait de louables efforts dans ce sens. Cependant, nous ne sommes pas encore certains que la vente des produits de l'artisanat soit organisée d'une manière satisfaisante.

Nous croyons faire oeuvre utile en rapportant sommairement ce que nous explique un de nos correspondants de Hongrie au sujet de "L'institut d'exportation de l'artisanat".

Cet institut fut créé conjointement par le Ministère de l'Industrie, la Municipalité de Budapest et la Chambre de commerce locale dans le but de promouvoir l'exportation des produits de l'artisanat hongrois.

L'institut enregistre les artisans qui produisent des articles jugés exportables. On dresse une liste de ces articles et on en adresse des copies à toutes les Chambres de commerce ou agences de débouchés du monde. Il va de soi que la liste est tenue à date de mois en mois.

En plus de cette liste, nous avons reçu une demande officielle de l'Institut en vue d'obtenir les noms et adresses des maisons canadiennes susceptibles de s'intéresser aux articles hongrois. L'Institut d'exportation de l'artisanat va jusqu'à confier sa représentation exclusive à des agents dans certains pays.

La lettre que nous avons reçue invite les acheteurs en tournée en Europe à visiter les salles d'échantillons de l'Institut.

Voici une liste d'articles fabriqués par des artisans de Hongrie:

Gants de cuir,
Confection pour dames,
Confection pour hommes,
Bonneterie,
Soie pour cravates,
Peignes,
Boutons,
Brosses et pinceaux,
Orfèvrerie,
Objets pour cadeaux,
Articles de fumeurs,
Malles,
Jouets,
Objets d'art en bois, en métal,
Tapisserie,
Chapeaux de dames,
Ornements pour chapeaux de
dames,
Chaussures,
Ceintures,
Nappes et mouchoirs,
Maroquinerie,
Fleurs artificielles,
Meubles,
Vannerie,
Ustensiles de ménage,
Quincaillerie,
Outils,
Fers à friser,
Poterie,
Canots.

La nomenclature de ces articles, quoique abrégée donne une idée de la production de l'artisan hongrois. Est-ce que l'artisan du Québec ne pourrait pas en faire autant? Certes, qu'il le pourrait mais à qui vendrait-il sa production? Ce n'est pas à vous qu'il appartient de répondre.

Le parc du Mont Tremblant

Lors de l'assemblée générale trimestrielle du 7 avril dernier, la Chambre de commerce reçut la visite du Dr. Camille Laviolette qui avait sollicité la permission d'expliquer aux membres les multiples avantages que pourrait offrir à la métropole le développement du parc du Mont Tremblant.

Le Dr Laviolette apprit à l'assemblée que l'établissement du parc du Mont Tremblant, par le gouvernement de la province de Québec remonte à l'année 1894.

En effet, c'est lors de la session provinciale de cette année là, qu'une loi réserva à même les terres de la couronne un territoire de deux milles carrés afin de le transformer en parc naturel.

Il n'est pas hors de propos de signaler que ce territoire n'est situé qu'à 84 milles de Montréal d'où on peut facilement l'atteindre par route, par rail ou par air. Le Parc du Mont Tremblant sis à une altitude approximative de quelques trois mille pieds domine une des plus belles régions de la chaîne laurentienne.

Quoique ce parc n'ait pas reçu les soins qu'il aurait dû jusqu'à présent, les touristes ne l'ont pas pour cela ignoré. On nous affirme que durant l'hiver qui vient de se décider à finir, plus de 65,000 skieurs s'y sont rendus.

Le parc du Mont Tremblant, convenablement aménagé, ne manquerait pas d'attirer les Montréalais en grand nombre. Ce territoire offre en effet des attraits peu communs. Quant il ne s'agirait que de favoriser la popula-

tion de Montréal, le gouvernement devrait s'en occuper au plus tôt. Les revenus qu'il retire de la métropole le justifieraient.

L'amélioration du parc ne supposerait qu'un déboursé relativement peu important car elle ne nécessiterait aucun achat de terrains.

Nous croyons sincèrement que le ministère du travail devrait s'intéresser à la question. Ce serait un endroit excellent pour employer dans des conditions exceptionnelles des sans-travail de la région. D'autant plus que les routes et les chalets qu'on construirait seraient susceptibles de stimuler notre grande industrie touristique.

Voici le texte de la résolution que la Chambre a adoptée à ce sujet:

"La Chambre de commerce du district de Montréal prie le gouvernement provincial de bien vouloir développer immédiatement le parc du Mont Tremblant afin que Montréal puisse profiter des avantages que ce parc ne manquera certainement pas d'offrir pendant la belle saison."

Nos routes

(suite de la page 12)

vont augmentant de plus en plus. Le développement futur de la Cité et des villes environnantes viendra tout naturellement s'articuler sur une route de cette nature.

4.—De faire disparaître les nombreux passages à niveau entre Montréal et Trois-Rivières.

5.—De remédier aux dangereux embouteillages qui se présentent à la traversée de trop de villages et de petites villes.

6.—L'achèvement des routes suivantes ou leur réfection, suivant les cas:

Routes:

Bout-de-L'Île-St-Sulpice
Berthier-Trois-Rivières
Ste-Rose-St-Thérèse
Laprairie-Rouses-Point par
Lacolle
Montréal-Sherbrooke
Montréal-Valleyfield
Montréal-Lachute
Montréal-St-Hyacinthe
Montréal-Malone

7.—L'élimination aussi rapide que possible d'un grand nombre de courbes dangereuses.

MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des brevets,
marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892
1255, rue Université, Montréal

ROCHETTE GOLD

MINES LIMITED (S.R.P.)

Une mine d'or du Québec
prenant des proportions
importantes.

Un puits incliné sera immé-
diatement foncé le long de la
veine principale.

Renseignements confidentiels fournis par notre statisticien

M. Maurice Lachapelle, membre de la Chambre

ROCHETTE GOLD MINES LIMITED

10 OUEST, RUE ST-JACQUES — CHAMBRE 304 — PLATEAU 8564



Mine et Village Lamaque, Québec Nord. (Cliché C.N.R.)

Voyage à Noranda

avec la chambre de Commerce

L'essor presque fantastique qu'a pris le nord-ouest québécois à la suite de la découverte et de l'exploitation des riches gisements métallifères de notre partie du bouclier canadien attire les curiosités bien légitimes de tous les hommes d'affaires de notre Province.

Pour satisfaire les nombreuses demandes de ses membres, la Chambre de commerce du district de Montréal organise une excursion à travers la zone minéralisée de l'Abitibi et du Temiskamingue. Les voyageurs quitteront Montréal par convoi spécial du chemin de fer National.



La rivière Harricana, au fond la ville d'Amos. (Cliché C.N.R.)

Départ—Montréal

3.00 p.m.—mercredi, 23 juin

Arrivée—Noranda

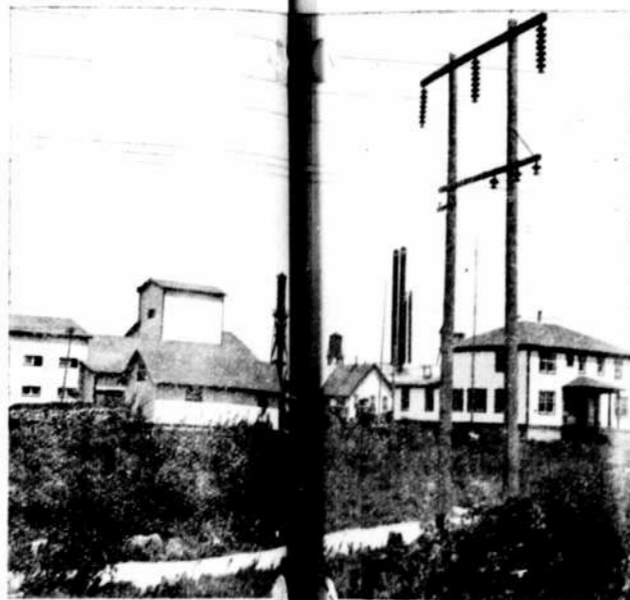
9.00 a.m.—jeudi, 24 juin

Départ—Noranda

2.00 a.m.—vendredi, 25 juin

Jeudi, 25 juin, on visitera les mines suivantes:

- NORANDA
- BEATTIE
- ALDERMAC
- ARNTFIELD
- STADACONA
- McWATTERS



Mine O'Brien, Québec Nord. (Cliché C.N.R.)

Visites dans le district d'Amos

Arrivée—Amos

5.00 a.m.—vendredi, 25 juin

Départ—Amos

3.30 p.m.—dimanche, 27 juin

Arrivée—Montréal

7.00 a.m.—lundi, 28 juin

Vendredi:

- O'Brien
- Thompson Cadillac
- Canadian Malartic

Samedi:

- Siscoe
- Shawkey
- Sullivan
- Jacola
- Lamaque
- Sigma



Mine de la Noranda, Noranda Qué. (Cliché C.N.R.)

Les excursionnistes voyageront sur un train spécial qui se composera de wagons-lits, de wagons-salon et d'un wagon-restaurant. Les voyageurs pourront coucher dans les wagons-lits qui seront placés sur des voies d'évitement à Noranda et à Amos. Des guides accompagneront les excursionnistes lors de la visite des établissements miniers et fourniront aux voyageurs toutes les explications qu'ils pourront désirer.

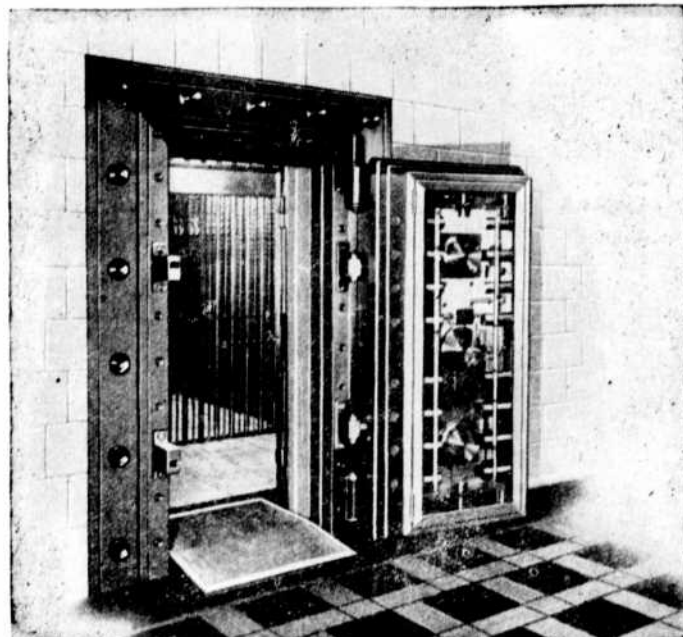
Le prix du voyage est de \$37.50. Il comprend le transport et le service du wagon-lits. On est assuré, que plusieurs réceptions seront offertes aux excursionnistes dans les endroits visités.

Les inscriptions à ce voyage sont limitées à cent personnes. Il est donc important pour tous ceux qui désirent en faire partie de s'inscrire immédiatement.

Le secrétariat reçoit les demandes d'inscription dès maintenant.



Rue Principale, Val d'Or, Québec Nord. (Cliché C.N.R.)



Protégez vos Valeurs
contre le feu et le vol.

Utilisez nos Coffrets de Sûreté.

•

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ et du DISTRICT DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1846

SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE.

S526

20-11-37

Progrès, Méthode et Enseignement

par Raymond A. ROBIC

Devant le bouleversement universel que nous subissons, nous sommes en droit de nous demander si nos méthodes doivent être améliorées.

La crise a dépouillé chacun de nous d'une part plus ou moins grande de son bien-être matériel, parfois même de son bonheur, ce qui nous permet d'apprécier avec plus d'acuité aujourd'hui la valeur de ce que nous avons perdu et espérons bientôt retrouver; de ce que nous goûtions auparavant sans y avoir malheureusement jamais réfléchi.

C'est l'écrivain Maeterlink qui nous présenta le bonheur sous le poétique symbole de l'oiseau bleu, bonheur à la conquête duquel l'humanité partait en chasse dans tous les domaines de l'âme, alors qu'elle eût pu le découvrir vivant incognito, humblement, tout près d'elle. Mais, hélas! l'oiseau bleu s'envolait pour toujours dès que l'homme avait le tort de prendre conscience de son bonheur.

Le bien-être plus terre à terre, plus prosaïque, plus matériel et physique, est un personnage moins farouche. Sans s'en offenser, il se laisse identifier, voire même

domestiquer, au point de nous imposer très facilement la douce tyrannie de sa domination, et lorsque ce bien-être devenu l'indispensable favori s'envole, il n'est pas de foyer qui ne laisse la porte grande ouverte pour accueillir le retour possible et surtout souhaité du fugitif.

Chaque parcelle de bien-être ~~donc~~, pour la plupart, nous jouissons sans suffisamment l'apprécier, dépend sans contredit du progrès qui, dans tous les domaines, s'est développé depuis quelques décades, progrès qui nous a donné, pour ne signaler que quelques bienfaits parmi nombre d'autres, un peu de lumière, un peu de chaleur, un peu de musique.

A l'analyse, ce peu de lumière n'est-il pas l'aboutissant de toute une branche de l'électricité? Ce peu de chaleur n'évoque-t-il pas la thermique, la métallurgie, la chimie des combustibles et l'isolation thermique? Ce peu de musique ne représente-t-il pas un chef d'oeuvre auquel des savants, des mathématiciens, des physiciens, des techniciens, des électriciens, des spécialistes, des artisans et des ouvriers, ont collaboré? Et, si nous y ajoutons le télégraphe, téléphone, photographie, cinéma, bateaux à vapeur, chemin de fer, automobile, avion, rayons X et radium, et que sais-je, ne voyons-nous pas dans cette nomenclature que la plupart des progrès scientifiques sont à l'origine de notre bien-être, ou qu'ils ont celui-ci comme objectif, et que nous en sommes redevables à des savants, **des** inventeurs ou des vulgarisateurs?

En matière de progrès, il semble que l'horizon recule à mesure que l'on avance et dans chacune des branches de ces applications nouvelles, chaque jour voit naître des perfectionnements basés sur les résultats de nos recherches scientifiques, sur nos multiples besoins actuels, voire même ceux de demain, que des anticipations ingénieuses suscitent à nos désirs.

Nul ne songe à nier la nécessité du progrès, car dans cette lutte pour l'existence économique des nations, ou tout au moins cette concurrence sociale qui les unit en les séparant, le progrès est un principe actif, un accroissement en épanouissement en continu qui devient qui conditionne la vie

20-11-37



Gris Pin

Une
Nouvelle
COULEUR
Printanière

MICHAUD
\$2.95 à \$5
STETSON
\$6.00 à \$10
VIMENET
\$7.00
BORSALINO
\$8.00

\$ 5

DEUX MAGASINS
SEULEMENT

ED. MICHAUD
"LE MAITRE CHAPELIER"

911 rue Bleury ^{près} _{Craig}
1257 UNIVERSITY
Edifice University
Tower

ASSURANCE AUTOMOBILE . . .

- A TOUS LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, UN ES-COMPTÉ SPECIAL SERA ACCORDE. APPELEZ LA. 0138* UN DE NOS REPRESENTANTS IRA VOUS VOIR.



SIEGE SOCIAL: 486 RUE ST-JEAN
MONTREAL

J. L. BOUGIE
DIR.-GERANT

(MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE)

PARENT, GOYER & CIE

IMPORTATEURS DE FRUITS
ET LEGUMES

En plus de nos importations de fruits et légumes frais, que nous recevons tous les jours, nous avons inauguré un département de bananes, le seul à Montréal, avec équipement moderne pour les mûrir à point.

Nos prix et notre service sont des mieux organisés pour vous donner entière satisfaction.

73-74-75-76-77-78, Marché Bonsecours
Tél. HArbour 0117* Montréal



UN PLAN

D'un amas de bois, briques, clous, seul un plan fait une maison.

D'un amas de polices, seul un plan fera un édifice économique et solide.

Succursale de Montréal:
Edifice Dominion Square

Paul Baby,
Gérant

Emile Daoust - A. J. Pinard
Gérants-adjoints

THE
DOMINION LIFE
ASSURANCE COMPANY

même des peuples, dont la devise inconsciente semble être plus que jamais l'inexorable: VAINCRE OU MOURIR.

Le bien-être poursuit l'humanité tout entière, s'impose à elle et, dans son insatiable expansion, lui demande des sacrifices de jour en jour plus impérieux. L'homme est vaincu par sa conquête toujours renaissante, il doit donc incessamment recommencer la lutte et pour vaincre à nouveau préparer chaque jour une tactique nouvelle, perfectionner ses armes, améliorer l'usage qu'il en fait. Le progrès fredonne irrespectueusement la déclaration si souvent murmurée dans un autre domaine: "Aujourd'hui plus qu'hier, mais bien moins que demain."

Au Canada, notre bien-être dépend surtout de l'agriculture et de l'industrie, toutes nos activités étant rattachées de quelque façon à l'une ou à l'autre de ces branches de notre économie; toutes deux d'ailleurs bénéficient également du progrès que traduisent les inventions modernes. Inutile de dire ici que, dans ces deux domaines, le progrès ne peut rationnellement se poursuivre que par la recherche, l'étude et le travail appliqués avec méthode.

Qu'est-ce donc que la méthode? C'est, en ce qui nous concerne, l'organisation dans le domaine de la recherche, de la production, de l'utilisation et la présentation du résultat d'une science appliquée, en un mot, ce n'est autre chose que l'organisation du progrès lui-même.

La recherche semble parfois laissée au simple hasard de l'inspiration, mais les bureaux d'étude, les laboratoires et les ateliers, ne passent généralement pas pour abriter une troupe de rêveurs attendant la visite benévole et inspiratrice de la muse industrielle. Techniciens et ingénieurs sont de formation plus positive, plus scientifique; c'est que s'ils ont un bagage scientifique

rempli souvent de formules inertes, ils ont appris à s'en servir à bon escient.

A ce sujet, je me permets de signaler ici le rôle de tout premier plan, éminemment utile, même nécessaire, que peuvent et doivent jouer en notre province nos Ecoles d'Agriculture et nos Ecoles Techniques en un mot nos Ecoles Spéciales qui, pourvu qu'elles soient dirigées avec compétence, formeront cette élite dont nous avons tant besoin.

Je souhaiterais que dans ces Ecoles, on apprenne à nos futurs techniciens à raisonner tout court, à opérer une recherche avec clarté, avec précision certes, mais d'abord suivant un plan général raisonné et admis comme logique, et non pas un plan formule accepté sans contrôle par l'élève.

Cette organisation dans la recherche, la méthode de recherche, est peut-être à l'heure actuelle dans notre industrie la partie la plus déficiente et la plus négligée. Sans doute serait-il temps de s'apercevoir que le technicien doit faire plus oeuvre d'intelligence que de mémoire et, sur ce point, tout perfectionnement apporté à notre enseignement sera un gain considérable pour nos étudiants, nos techniciens de demain, comme aussi pour le corps

enseignant lui-même qui, toujours, sans exception, depuis le directeur au simple professeur ou instructeur, ne devrait se composer que de compétences ayant fait leurs preuves dans leur spécialité respective. Et, si j'appuie particulièrement sur le rôle important que doivent jouer nos Ecoles Techniques, c'est que partout où le développement industriel a atteint le plus haut degré, on trouve aussi une école technique ou industrielle très avancée.

L'expérience démontre que les intérêts du commerce et de l'industrie sont étroitement liés au développement des systèmes d'enseignement industriel et commercial et, puisque nous parlons méthode, je crois, pour ma part, qu'en ce qui concerne notre enseignement technique, nos méthodes devraient être rajeunies et modifiées considérablement. J'ai beaucoup d'admiration pour les professeurs qui enseignent dans les conditions présentes dans nos Ecoles Techniques provinciales. Je sais que tous voudraient faire mieux et davantage; qu'ils voudraient que leur enseignement suivit le progrès pas à pas, mais que, par ailleurs, la chose leur est humainement impossible en raison de nos méthodes d'administration et d'enseignement actuelles. Je

PRETS en vertu du Plan d'Améliorations aux Habitations

LES PRETS sont remboursables par versements mensuels répartis sur une période ne dépassant pas 3 ans et sont consentis aux propriétaires de maisons responsables, jouissant d'un bon crédit et en mesure de rembourser à même leurs revenus. L'endossement n'est pas requis.

GRATIS— On peut se procurer, à toute succursale, une brochurette donnant tous les détails de ce Plan. Demandez-en un exemplaire.

LA **BANQUE ROYALE**
DU CANADA

souhaiterais voir nos Ecoles Techniques administrées par un conseil d'enseignement technique, qui serait composé d'hommes expérimentés en industrie, de patrons, anciens diplômés et autres, dont les suggestions basées sur la pratique industrielle elle-même seraient d'une grande valeur pour nos institutions techniques. Ces hommes sont les seuls, je crois, réellement compétents à donner de bons conseils au sujet des matières enseignées dans les cours, de l'organisation de ces derniers et des méthodes à suivre dans l'accomplissement et le maintien d'un travail pratique à l'école.

Si je me suis quelque peu étendu sur cette question de l'enseignement technique, c'est que ce sont nos Ecoles Techniques qui doivent fournir la plupart des cadres de nos industries, de nos ateliers; chefs dont le devoir est de frayer des sentiers nouveaux, de découvrir des tâches et des méthodes nouvelles.

Dans le domaine de la produc-

tion, il faudra inlassablement se tenir au courant des procédés adverses et perfectionner ceux en cours, chercher à en trouver de meilleurs et aussi, comme dans les domaines qui vont suivre, ne jamais oublier qu'à côté de la matière, à côté des machines et de l'outillage, il existe le côté moral, le côté psychologique et humain de l'entreprise.

Si nous passons au plus vaste des domaines envisagés, celui de l'application, autrement dit de la production des matériaux ouvrages et parfois de leur utilisation par le grand public, nous voyons la méthode régner de plus en plus despotiquement.

L'ouvrage terminé, il faut encore le présenter au public, au client. Là encore l'organisation de la présentation est un des côtés trop négligés de tout enseignement non seulement technique, mais aussi agricole. La définition d'un objet, son embal-

lage, sa distribution, son expédition, le catalogue des faits explicatifs, ses divers emplois, réclame, publicité, forment un domaine à cheval sur le scientifique, le commercial et la psychologie tout court; domaine que nous ne devons pas voir négligé plus que les autres par ceux dont dépend notre développement économique de demain.

Rien ne vieillit plus vite que le progrès, et ceux qui doivent présider à son développement se doivent à eux-mêmes, comme à la jeunesse qui sera la nation de demain, d'adapter leur enseignement aux perfectionnements journaliers des sciences appliquées.

Enfin, la méthode étant un contrôle des sciences appliquées, un esprit méthodique ne doit jamais perdre de vue les trois points suivants:

1°—L'expérience acquise par les autres et par soi-même, pour tirer parti de la vérité scientifique et l'améliorer, s'il y a lieu, et permettre ainsi le



POUR LA SANTÉ ET L'AGREMENT

LA BIÈRE

Dow

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

DT4F

maximum de rendement dans l'utilisation des ressources naturelles ou mécaniques, comme des ressources humaines, intellectuelles ou manuelles;

2°—La connaissance des besoins présents et leur comparaison réciproque, pour orienter l'industrie et le commerce vers des débouchés avantageux;

3°—Les possibilités de l'avenir enfin, pour orienter les recherches ou les productions vers les besoins de demain.

Et, comme conclusion, puisque nous avons vu au début la hiérarchie et la collaboration des sciences pures et des sciences appliquées en vue du progrès général, il est clair que la jeunesse, contrairement à l'affirmation trop hâtive de certaines personnes à courte vue, ne souffrira jamais d'un excès d'instruction, à condition toutefois que respectueuse des hiérarchies scientifiques et sachant s'incliner devant la science elle-même qu'elle ne pourra jamais embrasser tout entière, elle reconnaisse ne savoir que bien peu même si elle pouvait tout rete-

nir; d'autre part, qu'elle respecte aussi le travail manuel et jamais ne dédaigne d'y avoir recours. Les différences sociales sont de par le monde entier en voie de disparition, l'étudiant d'aujourd'hui ne doit plus considérer ses études comme un but final, les diplômes comme un couronnement et son titre comme une certitude de sinécure. Qu'au contraire, il considère ses études comme une possibilité de toujours mieux connaître et, par suite, de toujours mieux servir, car le tech-

nicien ne doit pas nourrir de plus belle ambition que de pouvoir humblement se glorifier, par delà les creuses vanités de ses titres sonores, non pas d'être félicité, mais de rester jusqu'à sa mort celui qui cherche, un étudiant, un ouvrier de l'éternel progrès qui procurera le bien-être à l'humanité tout entière; bien-être qui mieux que les traités ou conventions entre nations assurera la paix du monde et permettra au Canada de continuer sans interruption sa marche déjà commencée vers la prospérité.

J.-A. TRUDEAU, Prés.

J.-G. TRUDEAU, Vice-Prés

Genin, Trudeau & Cie, Limitée

Manufacturiers et Importateurs

Articles de Fumeurs, Objets de Piété

15 voyageurs à la disposition de notre nombreuse clientèle

VOYAGES MODERNES

Eillets de passages—Paquebots
Chemins de fer—Hôtels, Itinéraires

38 et 42 ouest, rue Notre-Dame

LAncaster 2261

Mentionnez le Bulletin de la Chambre de Commerce en écrivant.

Adresse Télégraphique: "LACHAMP"

HAirbour 1196-1197-1198

Lamothe & Charbonneau AVOCATS

J. C. LAMOTHE, L.L.D., C.R.
J.P. CHARBONNEAU, B.C.L.
N. CHARBONNEAU, B.C.L.
J. L. CHARLEBOIS, L.L.L.

Edifice Aldred, suite 909-910
507, PLACE D'ARMES, MONTREAL

A. LEFAIVRE

Président

. . . la plus considérable manufacture
de chaussures pour hommes
au Canada . . .

MacFarlane-Lefavre Limited

Bureau et usine 1680-1690, ave Papineau,

Téléphone FA. 1147-1148

Paul Goulet F.-J. Vincent
Frs. R. Bisailon

L. J. FORGET & CIE

MEMBRES

Bourse de Montréal,
Curb de Montréal,
Canadian Commodity Exchange

471, St-François Xavier MA. 8191

Consultez-nous

Avez-vous fait votre testament ?
Si vous l'avez fait, quelque changement survenu dans votre situation ne rendrait-il pas une révision opportune ?

Assurez-vous en temps utile que vos dispositions testamentaires sont les plus favorables possible à votre famille. Nous sommes à votre disposition. Vous pouvez nous consulter sans prendre aucun engagement.

L'hon. J.-M. Wilson
Président,

L'hon. D.-O. L'Espérance
Vice-président.

Beaudry Lemar,
Vice-président.

René Morin
Directeur général

Trust Général du Canada

Montréal:
112,
rue St-Jacques

Québec
71,
rue St-Pierre

Nos comités d'études

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE:

Président, Raymond-A. Robic

LOI DES COMPAGNIES:

Président: Marcel Faribault

PORT DE MONTREAL:

Président, L.-Gaston Leblanc

TOURISME:

Président, Raymond Hurtubise

JOS. BARSALOU

F. M. LANTHIER

 *Jos. Barsalou & Cie*

Membre du Curb de Montréal
Agents de Change

215 ouest, rue SAINT-JACQUES
MONTREAL

Téléphone:
PLateau 2521

INDUSTRIELLES

MINES

OBLIGATIONS

GARNEAU & OSTIGUY

Agents de change

Membres:—MONTREAL STOCK EXCHANGE
MONTREAL CURB MARKET
CANADIAN COMMODITY EXCHANGE, INC.

46, rue Elgin
Ottawa
Queen 1009*

Edifice Aldred, Place d'Armes
Montréal
PLateau 2751*

Reliés par fils privés à NEW-YORK, TORONTO et VANCOUVER

La Fédération et le tourisme

L'année 1936 s'est terminée par une amélioration sensible de la situation économique canadienne. La province de Québec s'est ressentie de la reprise générale, et 1937 s'annonce comme une année prospère.

Avec la prospérité, les touristes vont nous arriver en un plus nombreux que par le passé. Le flot de nos visiteurs déferle déjà sur nos centres du Québec.

Comme mot d'ordre du printemps, nos Chambres de jeunes devraient choisir: "Organisons la réception de nos visiteurs". En effet, une campagne dans ce sens, ne pourrait qu'attirer à nos jeunes Chambres la reconnaissance de leurs communautés respectives.

Ne serait-il pas à propos de tenter la réalisation d'une des résolutions que le Congrès de Saint-Jean a adopté l'an dernier? Le temps ne serait-il pas bien choisi pour essayer d'organiser dans tous les villages et petites villes de chaque région des bureaux de renseignements bénévoles? Ces bureaux sans aucune prétention peuvent être organisés par les petits rentiers que recèlent chacun de nos petits centres. Une affiche à l'entrée du village pourrait inviter le touriste à se reposer à un endroit où nos "vieux" pourraient leur raconter des anecdotes locales. Ces bureaux de renseignements bénévoles existent aux Etats-Unis où ils fonctionnent à la satisfaction de tous.

Quant à leur organisation pratique, rien n'est plus simple. Une suggestion au curé du village peut provoquer leur formation. Les membres de nos Chambres dans leurs randonnées en banlieue pourraient faire ce travail de mis-

sionnaire qui serait très utile à tous.

Il va de soi que les autorités locales devraient surveiller le fonctionnement de ces organismes en vue de prévenir toute exploitation du visiteur. Car d'utiles, ces bureaux pourraient devenir néfastes.

On pourrait, à propos d'initiatives touristiques, faire des suggestions nombreuses, nous n'en ferons que quelques unes, laissant à nos membres le soin d'en formuler d'autres:

- 1.—Affiches de bienvenue à l'entrée de chaque village; le texte français en gros caractères, le texte anglais en petits.
- 2.—Refrancisation de l'accueil, des ameublements, des costumes et des menus dans nos auberges rurales.
- 3.—Préparation d'un court exposé des avantages touristiques locaux.
- 4.—Conviction de nos gens que le touriste américain vient rendre visite à des Français d'origine.

Ce travail pour les touristes, nos Chambres peuvent et doivent l'entreprendre. Il suffit que chacun des membres des associations locales veuillent bien répandre la bonne parole au cours de ses pérégrinations dans la région. C'est un travail facile mais combien fructueux.

Notre époque est à la climatisation dans tous les domaines:

"Refaisons le climat français de notre Province".

Pour une fois c'est payant d'être français.

Voici maintenant quelques nouvelles de nos Chambres de jeunes:

Rimouski:

M. Légaré, président de cette Chambre a rendu visite au chef du secrétariat à Montréal. Il sem-

ble bien que cette Chambre poursuit son organisation d'une manière normale. Elle compte déjà 35 membres bien intéressés. Cette Chambre va d'abord s'occuper de tourisme. Le dîner d'inauguration aura lieu à la fin du mois de juin. Cette Chambre collaborera avec la Chambre senior locale.

Sorel:

Cette Chambre, sous la présidence de M. P.-E. Guertin a inauguré ses travaux par une grande soirée d'ouverture qui a réuni 250 personnes. Au cours de la soirée M. Valmore Gratton prononça une causerie sur le corporatisme. M. Trudeau, président de la Fédération, souhaita la bienvenue à la nouvelle Chambre. Cette Chambre organise en ce moment ses comités d'étude.

Granby:

Cette Chambre organise un dîner-causerie pour la fin du mois de mai courant.

Joliette:

La Chambre de commerce de Joliette compte maintenant 78 membres. Elle s'occupe activement de l'organisation d'une bibliothèque civique. Elle s'occupe aussi de la promotion de la culture du tabac à cigarettes dans la région. Au cours d'un récent banquet, elle réunit 160 convives. Elle a organisé entre autres visites industrielles, celle de la Joliette Steel Co. Récemment elle a réuni ses membres en une fête intime. Parmi les projets dont elle s'occupe en ce moment, on peut citer celui de la reconstruction de la gare du Canadien National, l'organisation d'un syndicat d'initiatives, la fermeture des magasins de bonne heure. Un groupe

de ses membres a rendu visite à la Chambre de Montréal.

Shawinigan Falls:

Cette Chambre s'est occupée à créer des amusements pour les jeunes gens de sa ville. Elle a obtenu ainsi une patinoire publique, l'hiver dernier. Elle a étudié la question de l'enseignement technique. Elle a organisé un banquet qui a réuni 500 personnes. Elle se prépare à recevoir les Chambres junior de la Province à l'automne.

Hull:

Cette Chambre a formé un comité pour étudier les résolutions de Saint-Jean. Ce comité a fait rapport dont copie a été transmise au secrétariat de la Fédération. Cette Chambre n'est pas en faveur de la carte d'identité. Ses nombreux comités s'occupent de notre système d'éducation, de l'embellissement de sa ville et d'autres questions. Elle prépare activement son exposition industrielle qui aura lieu en juillet.

Sherbrooke:

Cette Chambre collabore activement à la préparation des fêtes du centenaire de Sherbrooke qui auront lieu en août prochain. A cette occasion elle projette de recevoir les autres Chambres junior de la Province. Elle s'occupe du problème de la petite propriété, de l'amélioration du service postal local et de l'organisation d'une bibliothèque civique. Elle s'oppose à l'immigration. Elle collabore à la diffusion du plan d'amélioration des habitations.

Trois-Rivières:

Cette association compte 45 membres actifs. On est opposé à Trois-Rivières à tout recrutement intensif. L'Association organise des dîners-causerie périodiques, des visites industrielles et des délégations auprès des autorités compétentes. Elle possède deux comités principaux: celui des affaires municipales et celui de

l'embellissement de la propriété publique et privée.

Il nous faudrait, pour être juste rapporter les activités des Chambres junior de St-Jean, d'Abitibi, de Québec, de St-Jérôme, de Lévis, de Rivière du Loup, de Chicoutimi, de Québec et Montmorency et de Ville La Salle, mais soit que les secrétaires de ces Chambres n'aient pas communiqué de renseignements récents au secrétariat, soit que l'espace pour bien exposer le travail accompli ne soit pas disponible, il nous faut remettre ces exposés à un prochain numéro.

N.B.—M. Léopold Lamontagne de Shawinigan, nous apprend, au moment où nous allons sous presse, qu'il vient de mettre la dernière main à l'organisation définitive de la Chambre de commerce Junior de Grand-Mère. Bienvenue à la nouvelle Chambre!

BUREAU DE DIRECTION—BOARD OF DIRECTORS
P. H. Maheu, P.G.G., W. O. Maheu, C.A.
E. R. Bellemare, B.L., C.F.

MYSTERIOUS

CHEMICAL CO., LTD.
NEW YORK
51, WEST 30TH ST.
MONTREAL
145, DU PONT
QUEBEC

EXTERMINATION

References

C.P.R. — C.N.R. — N.Y.C.R.R.

GOVERNMENTS: Federal — Provincial — Municipal

N.Y. MEDICAL CENTRE: Le plus grand hôpital au monde.
World's largest Hospital.

U.S. GOVT.: Marine — Agriculture — Justice

Fumigation

Le plus nombreux personnel de fumigateurs licenciés à Montréal.

The largest staff of Licensed fumigators in Montreal.

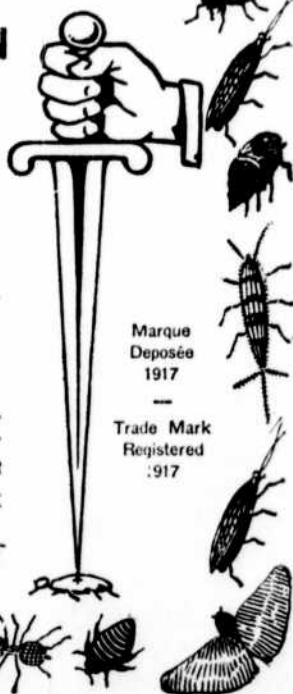
Insecticides

Plus de Over 500,000 clients par année.
customers yearly.

PRIX RAISONNABLES — CHARGES FAIR

ESTIMES GRATUITS — ESTIMATES FREE

Cherrier 2164★



Tél. LANcster 1900

Rés. ELwood 3403

Pour

INVESTIGATIONS

ENQUETES

RAPPORTS

Consultez

ROGER RIVET

INVESTIGATEUR

266 St-Jacques, Ouest
Chambre 219

Le congrès des jeunesses canadiennes

par

Roger OUIMET, avocat

Au moment où j'écris ces lignes, la préparation du Congrès des Jeunesses Canadiennes bat son plein. Comme les journaux l'ont annoncé, ces importantes assises se tiendront cette année à Montréal du 22 au 24 mai prochain. Il est donc à propos de renseigner la Chambre de Commerce cadette sur ce mouvement concerté de jeunesses qui n'a pas toujours eu bonne presse.

L'an dernier, le congrès avait lieu à Ottawa. Précédée d'une publicité bancale, soupçonnée de favoriser les intérêts communistes et vue d'un mauvais oeil à cause du manque de cohésion qu'elle accusait, cette réunion devait avoir un succès plus ou moins remarquable. De plus, les associations canadiennes-françaises avaient apparemment été oubliées, sauf quelques groupes à tendance extrêmement radicale qui s'étaient faufilés parmi les délégués. Ceux qui ont assisté aux diverses séances se rappellent encore le chahut qui y régna pendant assez longtemps. Car plusieurs jeunes Canadiens-français, bien qu'on ne les eût pas invités, n'hésitèrent pas à se présenter aux organisateurs et à exiger une place au congrès. Il faut avouer, cette tactique dérouta certains éléments de gauche, venus à Ottawa dans le but inavoué de faire triompher leur doctrine en tablant sur la naïveté d'une grande partie des délégués. Déjoués, justement grâce au travail des Canadiens-français qui s'étaient préparés à l'attaque, cette manœuvre avorta. Finalement comme les esprits s'étaient échauffés

et qu'on n'en pouvait venir à une solution satisfaisante, les groupements canadiens-français se retirèrent jusqu'à nouvel ordre. Cependant une représentante de notre groupe ethnique, Mademoiselle Deslauriers d'Ottawa alla à Genève assister au congrès international. Elle aura sans doute des révélations intéressantes à nous faire cette année.

Voyant les difficultés qu'ils avaient rencontrées lors de ce coup d'essai les membres du comité permanent décidèrent de tenter un nouvel effort afin de réparer la bévue commise et d'obtenir plus de succès au deuxième congrès. C'est pourquoi les principales associations de jeunesses francophones reçurent très tôt des invitations officielles les priant de participer à l'organisation. On peut s'imaginer que ces travaux d'approche ne rencontrèrent pas une approbation unanime de la part de nos sociétés. En effet, plusieurs, sans se soucier d'étudier la question, s'empressèrent de répondre qu'elles n'avaient aucune intention d'envoyer des délégués cette année. C'était à prévoir. D'autres, plus sages peut-être, décidèrent de ne pas trop se hâter avant de prendre position. De sorte, que sur réception d'une lettre circulaire de la part des Jeunes Réformistes, invitant les groupes de langue française à discuter avec eux la possibilité de participer au congrès, la Chambre de Commerce cadette délégua un observateur aux réunions qui devaient avoir lieu. Le conseil ayant eu l'amabilité de me nommer j'assistai

donc aux assemblées préliminaires des groupes canadiens français.

La méfiance paraissait généralisée parmi ceux qui se rencontraient ainsi pour la première fois. L'un des organisateurs de langue anglaise M. Ralph, homme patient et digne vint nous fournir certains détails que nous désirions avoir. Puis les Jeunesses Patriotes, entre autres, firent une liste de conditions sine qua non qu'elles soumirent aux autres observateurs. L'A.C.J.C. ayant déjà refusé d'adhérer, se contenta d'inviter fort aimablement nos groupes à une dernière assemblée à la Palestre Nationale pour faire connaître les raisons de son refus et tâcher d'amener ses invités à suivre son exemple.

Après beaucoup de discussions, de nombreux désaccords, quelques "points d'ordre" et plusieurs diatribes de part et d'autres, les représentants de notre grande société d'Action Catholique consentirent à soumettre aux organisateurs de Toronto qui devaient venir nous rendre visite dans quelques jours, une série de conditions, qui comprenaient celles des Jeunesses Patriotes, et celles des groupes affiliés à l'A.C.J.C. auxquels se ralliaient tous les autres représentants.

Les délégués de Toronto, évidemment désireux d'obtenir la participation active des Jeunesses canadiennes - françaises, finirent par s'engager à signer une formule qui protégeait les droits que nous voulions sauvegarder. Voici le texte des conditions telles qu'adoptées:

1.—Que la représentation des Canadiens-français au Congrès des jeunesses canadiennes, soit dans la proportion de 1/3 de la délégation officielle.

2.—Que le Congrès des jeunesses canadiennes professe la croyance en Dieu.

3.—Que le Congrès des Jeunesses canadiennes reconnaisse la liberté des religions au Canada.

4.—Que le nom français du Canadian Youth Congress soit:

LE NOUVEAU RCA VICTOR pour automobile.



Outre la qualité traditionnelle du RCA Victor, ce nouveau modèle comporte plusieurs améliorations: meilleure tonalité - son plus ample - manettes de contrôle s'adaptant au style de votre auto. - Facile d'opération.

PRIX \$54.75

Paielements faciles
Autres modèles

RCA VICTOR depuis \$37.50

RIVET - LAJEUNESSE Inc.

Membres, Ch. Commerce Jr.

1680, Mt-Royal E.
Frontenac 6212



"Le Congrès des Jeunesses Canadiennes".

5.—Que le Congrès des Jeunesses canadiennes veut la justice pour tous et que pour y arriver de façon pratique, il reconnaît le principe de la représentation sur la base des groupes ethniques et par organisations.

6.—Que le Congrès des jeunesses canadiennes soit pour la paix intérieure et mondiale.

7.—Que le Congrès des jeunesses canadiennes accepte le principe que la représentation ethnique des Canadiens-français au Congrès des jeunesses canadiennes, soit déterminée par le Comité choisi à une assemblée tenue à la Palestre Nationale, le 10 avril 1937.

Quelques jours plus tard, afin d'éliminer tout doute possible sur la bonne foi des membres du comité permanent, les groupes de langue française précisèrent leur pensée en ajoutant à la deuxième condition le corollaire suivant:

Que le Congrès des Jeunesses Canadiennes condamne toute doctrine subversive:

- a) qui nie l'existence de Dieu;
- b) qui nie le droit de propriété privée;
- c) qui prêche la lutte des classes;
- d) qui réduit l'homme à n'être qu'un simple rouage de l'Etat.

Comme on peut le voir, les observateurs délégués par les divers groupes ont songé surtout à protéger des principes qui doi-

vent être chers à tous Canadien-français bien pensant. Une fois ces conditions ratifiées, nous ne pouvions plus avoir d'objection à organiser le congrès. Voilà pourquoi un comité général fut élu qui comprend douze délégués canadiens-français et six délégués de langue anglaise. Le représentant de la chambre de commerce a été élu président des douze délégués.

Les groupes communistes ont été exclus et il est entendu, d'accord avec les conditions mentionnées plus haut, que s'ils participent au congrès ils le feront simplement à titre de membres de leurs associations mais ne représenteront pas l'idée canadienne-française.

Il serait intéressant d'assister au débat auquel donnera lieu l'agenda de cette importante réunion. Des jeunes, venus de toutes les parties du Canada, se rencontrant pour la première fois dans la métropole, s'astreindront pendant trois jours à l'étude de trois problèmes d'actualité: la paix extérieure; la justice sociale; et la paix **intérieure**.

Je ne crois pas faire erreur en prétendant que les jeunesses canadiennes, quelles que soient leur langue et leur religion, sont foncièrement opposées à la participation aux guerres de l'Empire. Elles veulent à tout prix s'unir aux jeunesses du monde entier pour

(Suite à la page 31)

La

Photogravure Nationale

LIMITÉE

Téléphone
MARquette
4549*

282 ouest, rue Ontario, Montréal
Paul-F. LALONDE, président
Membre de la Chambre de Commerce

CLICHÉS EN UNE
OU PLUSIEURS
COULEURS

pour
catalogues, revues,
éditions, journaux,
pancartes, étiquettes

DESSINS ET PHOTOS

A votre service
jour et nuit.

Une question !

par Napoléon LAPLANTE

A quoi attribuer l'infériorité de nos compatriotes et le recul, s'il y a recul, dans le commerce, l'industrie et la finance? Il convient, pour qui ne veut pas blesser les susceptibilités de qui que ce soit, de traiter ce sujet objectivement.

Une réponse adéquate à une telle question, en plus d'exiger de celui qui tente de la donner une formation particulière, des connaissances sociales, économiques et politiques, en un mot une valeur personnelle que, sans fausse modestie, je ne possède à aucun titre, peut donner matière à plus d'un volume. Aussi devrez-vous m'excuser d'effleurer seulement la question et de vous soumettre tout au plus ce qui a été à mon avis la véritable cause de notre recul économique, et de formuler en terminant un vœux pour le plus grand bien de tous les Canadiens-français.

La civilisation, tant dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre matériel, est le droit à la concurrence des individus, des groupes et partant des nations. Un peuple doit donc dépenser ses énergies de son mieux pour étaler son prestige et pour ce faire, en acquérir toujours davantage. Or, il n'est pas la peine de disserter longuement pour se voir forcé d'admettre que notre groupe ethnique ne jouit pas du bien-être auquel il a droit, mais auquel pourtant il est justifiable d'aspérer.

L'admission de notre retraite est aujourd'hui un fait établi. Je ne me fais pas un scrupule de le dire, parce que je suis de ceux qui croient que le moment est venu de regarder la réalité bien en face et de ne plus se gaver de

discours patriolards ou de parade. Toutefois bien qu'admettant notre infériorité il me semble tout de même qu'une distinction s'impose, car il faut être juste même pour soi.

Par infériorité, entendons-nous un manque d'orientation naturelle de l'esprit et du cœur des Canadiens français à l'endroit de l'économique et du national, comprenons-nous une sorte d'atavisme héréditaire dont notre groupe ethnique serait victime, atavisme qui le rendrait inapte aux affaires et les lui ferait regarder de haut, de crainte de s'abaisser en s'y adonnant, tel le loup qui, ne pouvant atteindre sa proie, déclare qu'elle n'est pas belle et qu'il n'en veut pas; en un mot, par infériorité, voyons-nous cette inaptitude des nôtres à la vie économique de notre époque que je me refuse totalement d'admettre.

Nous appartenons à la civilisation française, la plus belle du monde et nous en sommes tous très fiers, nos pères ont pour leur part montré trop de courage et d'initiative devant l'adversité pour que je puisse admettre aujourd'hui une infériorité naturelle de notre groupe ethnique. Du reste n'avons-nous pas suffisamment de compatriotes occupant des postes de premier plan dans les domaines économique, politique et intellectuel pour démontrer que le succès ne nous est pas plus inaccessible qu'à aucune autre nationalité?

Nous ne sommes peut-être pas en tant qu'entité nationale plus doués que les autres mais nous ne le sommes pas moins. Ne l'oublions pas, il en est des na-

tions comme des individus, même si le succès ne nous a pas toujours souri autant que nous aurions pu le souhaiter(notre valeur est en nous-mêmes. Peut-être ne le savons-nous pas suffisamment, ce qui explique que nous n'essayons pas davantage d'être des maîtres et nous nous résignons trop facilement à demeurer de bons serviteurs.

Nous entendons par infériorité, cette situation de fait qui malheureusement est bien la nôtre et que nous sommes obligés de reconnaître bien que nous refusant à tout pessimisme, cette situation de fait qui nous force d'admettre qu'il y a eu recul mais en ce sens que pendant la montée des autres dans l'ordre économique, nous sommes restés pour ainsi dire sur place. En fait, il faut l'avouer, si individuellement les Canadiens français sont plus riches qu'autrefois, les affaires soumises à leur contrôle et direction diminuent sensiblement, surtout en ce qui regarde l'importance des entreprises plutôt que leur nombre. C'est là, il me semble, un fait d'actualité fort inquiétant dont il est assez facile de se rendre compte. "La page serait infiniment triste, déclarait récemment M. Esdras Minville, qui relaterait les étapes successives de ce que nous avons déjà appelé la seconde grande défaite de notre histoire et qui n'est autre que l'effacement graduel de notre individualité économique, assez robuste et rassurante à la fin du dernier siècle, aujourd'hui réduite à l'état de fantôme, sous les assauts répétés et non continus des grandes entreprises d'origine étrangère."

C'est aujourd'hui un lieu commun, vieux d'au moins 25 ans que de parler du spectacle bru-

LAncaster 2412

ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables-Vérificateurs

J. Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, C.A.
A. Dagenais, C.A.

84 ouest rue Notre-Dame Montréal

tal, je dirais même tragique, de notre patrimoine national qui se rétrécit sans cesse. On dirait que nous consentons à certains moments à vendre et même à donner notre avoir national comme si nous étions destinés à devenir un peuple de petits rentiers heureux et sans ambition, un peuple sans idéal. Hélas la sécurité des placements possibles dans le monde, à l'heure actuelle, laisse assez à désirer pour que nous songions à organiser notre existence sur une base beaucoup plus noble et logique. Mais alors comment se fait-il qu'avec les qualités qui sont nôtres, notre mentalité corresponde si peu à ce que devraient être nos aspirations naturelles? A maintes reprises des voix beaucoup plus autorisées que la mienne se sont

fait entendre sur ce sujet, se plaçant chacune, sous l'angle particulier à leur champ d'action respectif. Je relèverai d'abord parmi les raisons données, notre manque d'éducation économique. Ça été et c'est probablement encore une de nos principales faiblesses, d'autant plus qu'un assez grand nombre chez nous, et pas toujours des moindres, persistent à croire que ne réussit dans les affaires que celui qui en a le sens inné. Sans doute plusieurs commerçants, sans instruction, ont réussi dans le passé, mais quel succès beaucoup plus appréciable auraient-ils obtenu, si à leur talent naturel, ils avaient ajouté une préparation immédiate ou même une connaissance générale de l'économique.

On a parlé de notre esprit individualiste, ou si vous l'aimez mieux de notre manque de solidarité. Que de fois en effet, rencontrons-nous des nôtres qui refusent ou tout au moins craignent de faire confiance à leurs compatriotes pour l'organisation, l'exploitation et l'expansion d'une affaire de chez nous, comme si en confiant leurs fonds à un homme d'affaires étranger, ils étaient a priori, certains d'avoir fait un bon placement. Par ailleurs, combien, par snobisme, (hélas! ce travers a de nombreux adeptes chez les Canadiens français) se laissent éblouir par un nom étranger, ou par une publicité intense et s'approvisionnent dans certaines grandes maisons pour avoir la satisfaction — quelle satisfaction — de le rappeler aux amis ou encore de se le rappeler à eux-mêmes.

On a signalé récemment ici même, le fait que nos hommes d'affaires ne savent pas toujours se faire succéder par leurs fils ou si vous le préférez, que leurs fils ne se soucient que très peu de pouvoir succéder à leur père fondateur.

C.-E. RACINE & CIE, Limitée

COURTIERS EN DOUANE ET TRANSITAIRES

Dédouanement — Exportation — Drawbacks

Vingt Ans d'expérience à votre Service

Jarry Automobile
CAMIONS DODGE TRUCKS
DISTRIBUTEURS DESOTO & DODGE

FERNAND JARRY, Gérant
Membre de la Chambre de Commerce

Tél. PL : 8221 *

Alfred H. Paradis, Président

Alfred Paradis, Vice-Président

PARADIS & FILS, LTEE

EDIFICE "SUN LIFE"

MONTREAL

INDUSTRIELS

Ce n'est pourtant pas manque de tout sens national, mais c'est plutôt absence d'un sens national nettement défini, éveillé et complètement compris de tous, fait de tenacité et de fierté.

A toutes ces raisons, il en existe bien d'autres qu'il serait long d'énumérer. Cependant, de cet effort individuel mais multiplié par bon nombre des nôtres qui s'intéressent, non seulement à notre survivance mais aussi et surtout à notre essor économique, social, culturel et politique, ont surgi un grand nombre de solutions ou remèdes au problème canadien-français, se complétant les uns, les autres.

Notre petit peuple n'a pas grandi non pas tant à cause de la force de ses rivaux qu'à cause de sa faiblesse à lui, faiblesse due au fait que nous ne sommes pas ce que nous devrions être dans notre conscience, par esprit de devoir et conviction, à savoir des canadiens-français.

Le mal n'est pas dans les choses mais dans les hommes et dans leurs actes. Pour l'enrayer il faut donc s'adresser à l'homme et ne pas tant songer à un système. C'est là, vous le voyez, un problème d'éducation, d'orientation suivant une doctrine définie.

Mais une doctrine à nous, je crois qu'aujourd'hui on peut dire qu'elle existe. Son énoncé cependant par la bouche de notre élite intellectuel ne date que de quelques années. S'il m'était permis de formuler ici un vœu ce serait de demander, au nom de ma génération, à

ceux-là même qui l'ont formulé d'en faire un véritable critérium afin que toute notre éducation, — est-ce une utopie — puisse être donnée par l'enseignement à tous les degrés en fonction de ce que j'ose appeler notre idéal national bien compris.

Le Congrès . . .

(suite de la page 28)

tâcher, dans un effort commun, de faire durer aussi longtemps que possible la paix mondiale. Elles n'oublient pas non plus qu'un grand problème doit être résolu chez nous, problème angoissant, celui de la collaboration des groupes de langue anglaise et de langue française. Comme les passions et l'intérêt n'ont pas encore faussé leur jugement on peut s'attendre à ce

qu'elles adoptent des résolutions catégoriques sur ce dernier point.

Espérons que l'enthousiasme des moins de quarante ans ne fera pas place d'ici quelques années à un fanatisme de nouveau réveillé. . . .

Quant au chômage et à la justice sociale il est à prévoir qu'on s'entendra pour condamner l'inertie et l'inaction des gouvernements, et pour proposer à ces derniers des moyens de remédier au mal tueur d'énergie qui nous ronge depuis trop longtemps. Le

POUR LE PLACEMENT ET LA SPÉCULATION

Consultez

BEAUSOLEIL & **BEAUSOLEIL**

MEMBRES DE LA BOURSE DES HUILES DE CALGARY

477 ST. FASXAVIER, HA 3276 MONTRÉAL

DIRECTEUR GENERAL : CHARLES-GEORGES BEAUSOLEIL

Téléphone: LAncaster 9013

No. 907 Boulevard Saint-Laurent Montréal



Georges Moquin

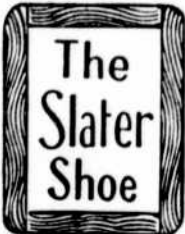
MERCERIE — CHAUSSURES — CHAPEAUX — VETEMENTS
DEPOSITAIRE DES FAMEUX SOULIERS SLATER

COQUERELLES

EXTERMINÉES
au moyen de la poudre

MYSTERIEUSE

— CHerrier 2164 —



Le soulier de qualité Slater, souple et élégant, est le complément nécessaire d'une toilette impeccable.

Les Chaussures Slater

COMPTENT 66 ANS DE PROGRES CONTINUS !

geste du gouvernement fédéral qui, n'a pas hésité à consacrer une somme de un million de dollars pour le soulagement de la misère parmi ceux qui avaient droit de désespérer d'un avenir peu brillant, ce geste dont le désintéressement n'est peut-être pas absolu, mais qui témoigne d'une grande clairvoyance de la part du ministre du travail sera favorablement commenté. Il faudra aussi que le congrès étudie la manière dont ce million doit être réparti afin de donner au gouvernement l'opinion franche qu'il a demandée.

Comme les jeunes ont été victimes des injustices criantes qui ont été dénoncées dans les encycliques ou ailleurs de la part de capitaines d'industrie peu scrupuleux et de dirigeants endurcis par des années de prospérité factice, comme ceux qui vont entrer dans la carrière redoutent l'avenir parce qu'ils craignent d'être exposés à un traitement impitoyable et indigne de la civilisation chrétienne, on peut être assuré que les résolutions touchant la justice sociale ne manqueront pas de sévérité et seront marquées au coin d'un puissant désir de réformes économiques et politiques.

Pour ce qui est de l'éducation, la justice des lois du Québec vis-à-vis des minorités fera sans doute le sujet d'une vive discussion. Car les délégués canadiens-français se proposent de démontrer à leurs concitoyens de langue anglaise que les groupes minoritaires doivent recevoir un traitement également juste de la part des autorités du reste du Canada. C'est là une condition essentielle de l'harmonie qui devrait un jour pouvoir régner dans ce vaste pays con-

quis par nos ancêtres. De plus, l'importance de l'orientation professionnelle et du progrès des écoles techniques seront à l'ordre du jour.

Enfin pour couronner ces assises déjà remplies, comme on peut le voir, le congrès des Jeunesses s'appliquera à rédiger un projet de loi intitulé "Loi de la Jeunesse" ou "Loi des Jeunesses" ayant pour but principal la protection et l'aide efficace qui doi-

vent être accordées aux hommes de demain.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de représenter la Chambre de Commerce cadette aux assemblées qui ont eu lieu jusqu'ici et j'ai eu à cœur de bien remplir mon mandat.



Contre le Feu et le Vol

Tél DOLLARD 2163



J. A. PROVOST,
PROPRIETAIRE

6342, 1ère ave Rosemont
Montréal

Service de courtage complet

INDUSTRIELS — MINES — HUILES

RACINE & COMPAGNIE

Membres du Toronto Stock Exchange et
du Canadian Commodity Exchange, Inc.

505, Place d'Armes — Montréal — Bl. 1711

Ecole des hautes études commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

Prépare aux situations supérieures du commerce, de la finance et de l'industrie

Cours du jour — Cours du soir
Cours par correspondance

Comptabilité, mathématiques, droit civil, droit commercial, langue anglaise, langue française, économie politique, géographie économique, histoire universelle, langues étrangères (anglais, italien, espagnol, allemand), d'après la méthode linguaphone.

Commerçants, homme d'affaires, inscrivez-vous vous-mêmes ou inscrivez vos fils ou vos employés à l'un ou l'autre de nos cours par correspondance.

Renseignements gratuits sur demande au

DIRECTEUR

535, AVE VIGER, MONTREAL

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES GENERALES CONTRE L'INCENDIE, ACCIDENTS, VOL, Etc.

Siège Social: PARIS, FRANCE

ASSURANCES:

Incendie, Explosions, Loyers, Bénéfices, Extincteurs automatiques, Automobiles, Accidents individuels, Transports intérieurs, Maladies, Cambriolage, Vol, Cautionnements, Garanties, Responsabilité, Bris de Glaces.

Actif Global du Groupe: au-delà de \$156,000,000.

Groupe fondé en 1819

Compagnie Française du Phénix contre l'Incendie

Siège Social: PARIS, FRANCE

Assurances contre l'incendie et automobile

Actif Global du Groupe: au-delà de \$73,000,000.

Groupe fondé en 1819

A. SAMOISSETTE

Gérant Général pour le Canada

RENE MASSUE

J. H. CLEMENT

Surintendant des Agences

Surintendant du Service-Accidents

L. C. FONTAINE

L. A. METHOT

Inspecteur

Inspecteur à Québec

Siège au Canada

276, rue St-Jacques ouest

Montréal, Qué.

Et les bons prêts



Le banquier doit prêter l'argent qu'il reçoit en dépôt s'il veut faire un bénéfice, mais il ne doit jamais perdre de vue que l'argent ainsi prêté n'est pas le sien et que le déposant qui le lui a confié peut le retirer sur demande. En conséquence, il aura surtout le souci de deux choses: la sécurité du prêt qu'il doit consentir, afin de n'en perdre ni le capital ni l'intérêt, ni la possibilité d'une réalisation facile et prompte. A cette double fin il s'assurera de la stabilité de l'emprunteur et de la possibilité d'un remboursement à court terme.

Le bon prêt se fait aussi avec le souci d'aider à la production saisonnière et à sa liquidation afin de faciliter également certaines transactions courantes.

Ce sont de tels prêts que les banques recherchent et c'est à cette catégorie d'emprunteurs que notre banque porte une attention particulière.

**LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

Fondée en 1890

Geo. Vandelac, Limitée

Directeur de Funérailles

Service d'Ambulance

120 est, rue Rachel

BELair 1717

Geo. Vandelac, Fils — Alex. Gour

Geo. Giles Vandelac

Membre de la
Chambre de Commerce Junior

Le Règlement de la Circulation No 1319 établit:

ARTICLE 27 — Tout conducteur d'un véhicule circulant sur une voie de tramway, dans une rue publique, devra laisser la voie libre aussitôt que possible après le signal du garde-moteur.

Ce règlement de la Cité de Montréal existe afin de rendre la circulation libre et sûre dans les rues de la ville. Il a été rédigé après mûre considération des intérêts des piétons, des automobilistes et de ceux qui voyagent en tramways. L'observance des règlements de la circulation profite à tout le monde.

La Compagnie des Tramways de Montréal

C'est à elle qu'il incombe de transporter régulièrement chaque jour 811% des citoyens de Montréal.

"Voici quels sont les détails !"



De nos jours beaucoup d'affaires se traitent de la sorte — avec rapidité et décision, par téléphone.

Nul client n'est si éloigné que vous ne puissiez l'atteindre en peu de temps par interurbain, ni le solliciter de la manière la plus personnelle et efficace — de vive voix.



UN PLACEMENT DE TOUT REPOS

De plus en plus nombreux sont les gens avisés qui placent leurs épargnes dans l'assurance-vie parce qu'ils jugent cette forme de placement la moins sujette aux variations économiques.

SUN LIFE OF CANADA



JASPER

DANS LES ROCHEUSES CANADIENNES

Passez vos vacances d'été à Jasper, la perle des Rocheuses canadiennes! Tous les plaisirs vous y sont réservés: le golf, sur un terrain où se disputent les championnats, l'équitation, la marche, la promenade en automobile, la nage ou l'agréable flânerie sous un ciel cristallin de montagnes!

Vous trouverez au Jasper Park Lodge du Canadien National une vie mondaine joyeuse et sans prétention, au rythme de la musique et de la danse: bref tout le confort, tout l'agrément que vous désirez.



Rendez-vous à Jasper par le **Continental Limited**. Service quotidien de Montréal à Vancouver.

Nouveaux tarifs réduits

Hôtels du CANADIEN NATIONAL